

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4246 du Vendredi 6 Septembre 2024 - 71^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

MPOX

Les vaccins arrivent!



La plus grande partie des vaccins sera acheminée en RDC, pays le plus touché par le nouveau variant du Mpx (P.7)

ARTISANAT

La deuxième édition de la Foire internationale du Congo a vécu

(P.3)

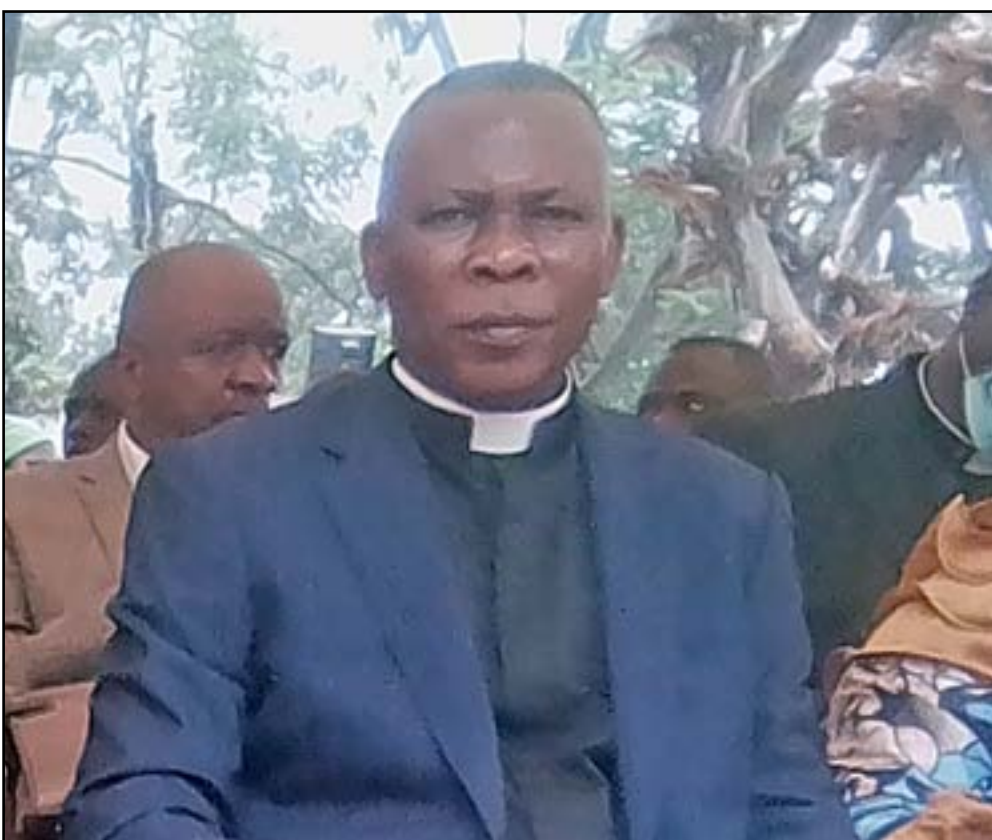
ENVIRONNEMENT

L'Afrique centrale s'en va-t-en guerre contre les gaz à effet de serre

(P.13)

EGLISE EVANGELIQUE DU CONGO

Le pasteur Guy Locko Elenga, nouveau président



«Mon mandat sera placé sous le signe de la continuité».

(P. 8)

CANAL+**RENTREE 10/10**

COMMENCEZ L'ANNEE SCOLAIRE SUR **UNE BONNE NOTE**

POUR TOUT REABONNEMENT A VOTRE FORMULE
15 JOURS OFFERTS A TOUT CANAL+

92 92
CANAL+ CONGO

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.

Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244

E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com

République du Congo

«EDUPASS»

Société A Responsabilité Limitée

Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA

Siège social : Immeuble Yoka Bernard, Rond-Point la coupole,
Centre-ville, Brazzaville

RCCM : CG-BZV-01-2022-B12-00057.

REPUBLIQUE DU CONGO.

NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT ET POUVOIRS.

Aux termes d'un procès-verbal des décisions collectives ordinaires de la Société A Responsabilité Limitée dénommée «EDUPASS», en date à Brazzaville du 22 août 2024, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 23 août 2024, sous Folio 155/9, n°6954, deux résolutions ont été adoptées.

1- La nomination de Monsieur **MBAYE Mamadou** en qualité de nouveau gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur **DIAW Mamadou**;

2- Les pouvoirs donnés à Maître **Giscard BAVOUEZA-GUINOT**, Notaire à Brazzaville, pour l'accomplissement des formalités légales.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 23 août 2024, sous le numéro **CG-BZV-01-2024-D-00706**;

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 23 août 2024, sous le numéro **CG-BZV-01-2022-B12-00057**.

Fait à Brazzaville, le 23 août 2024

Pour avis

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO

Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison

Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville

B.P. 1431 Tél : 05 539 37 46 / 05 736 64 64

République du Congo

INSERTION LEGALE

SOCIETE «GLOBAL SERVICES DISTRIBUTION»
EN SIGLE «GSD-SARL»

Société à Responsabilité Limitée

Capital social de Francs CFA : Un Million (1 000 000)

Siège social: 06 Rue Moe Benoît LOEMBE, quartier Aéroport

Pointe-Noire - République du Congo

RCCM: CG-PNR-01-2024-B12-00158

Il résulte d'un acte authentique reçu par la Notaire soussignée, le 29 juillet 2024, enregistré à Pointe-Noire, le 05 août 2024, folio 145/03, n° 549, la création d'une Société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL)

OBJET: La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Vente des équipements pétroliers;
- Quincaillerie;
- Import et export;
- Bâtiment et travaux divers;
- Transport et logistique.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

DENOMINATION: La société prend la dénomination de «GLOBAL SERVICES DISTRIBUTION» en sigle «GSD-SARL»

SIEGE SOCIAL: Le siège social de la société est établi à Pointe-Noire, 06 Rue

Moe Benoît LOEMBE, quartier Aéroport, République du Congo

DUREE: 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.C.M

GERANCE:
- Monsieur **Théogène Igor NDINGA** est nommé en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée

RCCM: CG-PNR-01-2024-B12-00158

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 14 août 2024 sous le n°CG-PNR-01-2024-B-00640

Fait à Pointe-Noire, le 29 août 2024

Pour avis

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNANGAISE
Notaire

Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers

1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718

Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

SOCIETE AJUVIC CONGO TRANSPORT & BTP

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de F. CFA: 1 000 000

Siège social: Kintélé

Brazzaville, République du Congo.

RCCM: CG-BZV-01-2012-B13-00410

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL-TRANSFORMATION DE LA SOCIETE-TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Suivant actes reçus par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire, en date du 06 Août 2024, enregistrés à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 08 Août 2024, sous les folios 147/21 N°6030 et 147/5 N°6034, l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes:

Augmentation du capital social: l'actionnaire unique a décidé d'augmenter le capital de la société, d'un montant de neuf millions (9 000 000) de francs CFA par création de 900 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de dix mille (10 000) francs CFA chacune, pour le porter à un million (1000000) de francs CFA à dix millions (10 000 000) de francs CFA.

Transformation de la société: l'actionnaire unique a décidé de transformer la société AJUVIC CONGO TRANSPORT &

BTP, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, en Société Anonyme Unipersonnelle Avec Administrateur Général.

Transfert du siège social: L'actionnaire unique décide transférer le siège social de la Société dans la ville de Pointe-Noire, en République du Congo, sise au Rue Benoît LOEMBFT.

Dépôt légal: Les actes ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2024-D-00649 et mention modificative a été portée sous le N°CG-BZV-01-2024-M-10191

le 07 Août 2024, et immatriculation a été faite au greffe du Tribunal de Pointe-Noire le 19 Août

2024 sous le numéro: CG-PNR-01-2024-B-00635.

Pour insertion légale,

Maître Léole Marcelle KOMBO.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE DE BOULANGERIE
DENOMMEE «BOULANGERIE SAINTE ESPRIT»

AVIS DE PUBLICATION

Par acte sous seing privé en date à BRAZZAVILLE du 21 août 2024, enregistré à BRAZZAVILLE, EDT Plainte, le 22 août 2024, f°154/16, n°6920, Madame **PEYA ADOUA Clara Elie**, propriétaire du fonds de commerce de boulangerie connu sous le nom de «BOULANGERIE SAINTE ESPRIT», situé et exploité à BRAZZAVILLE, 28, avenue Ibaliko, marché Massengo, Arrondissement 9 Djiri, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de BRAZZAVILLE sous le n°CG-BZV-01-2022-A10-01071, a procédé à la cession dudit fonds de commerce, au profit de Monsieur **ANGAGA Christ Roger D'allen**.

Ladite cession de fonds commerce portant sur les éléments énumérés ci-après:

1. **Eléments incorporels:** L'enseigne et le nom commercial «BOULANGERIE SAINTE ESPRIT»; la clientèle et l'achalandage y attaché; le droit au bail des locaux dans lesquels ledit fonds est exploité.

2. **Eléments corporels:** Le matériel et le mobilier servant à son exploitation.

La présente cession de fonds de commerce a été consentie et acceptée moyennant un prix total de CINQ MILLIONS DE FRANCS CFA (5 000 000 FCFA), s'appliquant sur l'ensemble des éléments incorporels et corporels.

Toute opposition à cette cession de fonds de commerce sera reçue dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente publication légale.

L'inscription modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été effectuée le 27 août 2024, sous le n°CG-BZV-01-2022-A10-01071.

Pour avis,

Monsieur ANGAGA Christ Roger D'allen

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale,
d'action sociale et d'opinion, s'inspirant
de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale
des Moyens de Communication Sociale.

B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:

Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Arnel YABBAT- NGO

Tel: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

06 671 72 20 / 05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial: Brazzaville:

Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau

Véran Carrhol YANGA

05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet:

www.lasemaineafricaine.info.

COMITE REGIONAL DE L'OMS-AFRQUE

La problématique de la santé publique a été au cœur des débats

La 74^e session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique a baissé ses rideaux le 30 août dernier à Brazzaville. La cérémonie de clôture a été patronnée par Gilbert Mokoki, ministre de la Santé et de la population. En présence des ministres de la Santé des 47 Etats membres de la région africaine de l'organisation mondiale de la santé; de la commissaire à la santé, aux affaires humanitaires et au développement social de l'Union africaine, Minata Samate Cessouma; de la directrice régionale sortante, Mme Rébecca Matshidiso Moeti, et du nouveau directeur régional de l'OMS pour l'Afrique, le Dr Faustine Englebert Ndugulile.

Placée sous le thème: «Un monde mobilisé pour la santé, la santé pour tout le monde», la 74^e session du Comité régional de l'OMS-AFRO a vécu. Mme Rébecca Matshidiso Moeti a prononcé à cette occasion son dernier discours en tant que directrice régionale pour la région africaine de l'Organisation mondiale de la santé. Elle a remercié tous les Etats membres, les partenaires ainsi que les acteurs qui ont appuyé son travail qui, selon elle, a eu un impact significatif dans la région et sur les communautés. «Nous avons appris beaucoup et j'ai été très touchée par votre démonstration des aspects positifs que vous avez ressentis de notre travail», a déclaré Mme Rébecca Matshidiso Moeti. La directrice régionale sortante a remercié à travers le ministre botswanais de la Santé, le Gouvernement de son pays pour le soutien qu'il lui a accordé pendant ses 10 ans passés à la tête de l'Organisation et pour l'avoir appuyé lorsqu'elle a déposé sa candidature pour ce poste. Dans son discours, elle a aussi remercié tous ses collègues de l'OMS qui ont collaboré avec elle et qui ont contribué à la réussite de son travail. «Je pense que nous aurions d'une façon ou d'une autre l'occasion de nous revoir. J'ai été le visage de l'OMS mais derrière moi, il y a 3000 experts

qui travaillent pour les 47 pays membres de l'organisation», a-t-elle indiqué, tout en remettant au ministre congolais de la Santé, Gilbert Mokoki, le



Mme Rébecca Matshidiso Moeti.

maillot de commandement. Pour Gilbert Mokoki, cette mission du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique a vécu. Il a adressé aux participants, les félicitations du Chef de l'Etat congolais pour la pertinence de la réflexion menée. Le ministre a rappelé que ces travaux se sont déroulés dans un contexte sanitaire marqué par l'épidémie de Mpx qui frappe plusieurs pays africains, «créant une opportunité pour raffiner nos stratégies de politique de santé publique dans un esprit d'intégration africaine au rythme d'un monde mobilisé pour la santé, la santé pour tout le monde», a-t-il précisé. L'un des grands enjeux de la 74^e session du Comité



Le ministre Gilbert Mokoki

régional a été l'élection du nouveau directeur régional. Une élection qui traduit, selon lui, la maturité et l'esprit démocratique du Comité. «Au Dr Faustine Ndugulile, qu'il reçoive une fois de plus nos félicitations et nous lui souhaitons une bienvenue à Brazzaville, sa nouvelle résidence. Au Dr Rébecca Matshidiso Moeti pour son engagement constant, toujours renouvelé pour le développement sanitaire de l'Afrique durant ses 10 dernières années à la tête du bureau régional. Recevez les remerciements émus et nos félicitations», a déclaré Gilbert Mokoki, sous les ovations de la salle. Il a, au nom du nouveau bureau régional, remercié tous

les délégués des Etats pour la confiance placée à sa modeste personne en l'élisant président de la 74^e session du Comité régional. «Je mesure maintenant et pleinement la charge de mes responsabilités qui m'incombent maintenant. Je sais pouvoir compter sur le soutien et la collaboration de chacune et de chacun d'entre vous, pour relever le défi du temps présent. Le temps de développement sanitaire de notre continent que nous sommes en train de construire par l'immensité du travail accompli dans un esprit de convivialité avec des échanges fructueux et constructifs», a fait savoir le ministre. Pour lui, la qualité des documents soumis aux discussions, les diverses interventions et les contributions des intervenants des Etats membres est une conviction. «Notre mission noble est une réalité», a-t-il affirmé. Gilbert Mokoki a dit que la 74^e session du Comité régional restera dans les annales de l'OMS comme un tournant historique de la problématique de la santé publique contemporaine.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Ntumi en repérage ?

Les populations de Dolisie étaient en émoi la semaine dernière. Le pseudo-rebelle Frédéric Bintsamou alias Pasteur Ntumi a fait une entrée remarquée dans la 3^{ème} ville du Congo. Il s'est comporté, comme à l'accoutumée, de manière ambiguë : prônant la parole de Dieu d'un côté, et laissant quand-même comprendre qu'il est homme de puissance, et qu'il suffirait d'un rien pour qu'il passe d'homme de Dieu à foudre de guerre. C'est le Ntumi classique, qui a entraîné des hordes de fidèles et de miliciens Ninja à la ruine. On commençait à s'habituer à cette molle accalmie qui peut s'appeler aussi, pourquoi pas, paix. En tout cas, cette irruption de Ntumi au-devant de la scène suscite quelques interrogations. Pourquoi maintenant? Que nous prépare-t-il? Quels appuis continuent de maintenir ses racines en terre et de lui insuffler la sève de vie? Comment vit-il et avec quels moyens? S'est-il rangé du côté de la paix ou continue-t-il de dissimuler dans son dos la fameuse machette dont la «gifle de Saint-Michel» a fait gémir de douleur plus d'une veuve sous les chaumières du Pool et arraché des larmes à quelques paysans pleurant à côté de leur safoutier abattu. Non, Ntumi n'a pas commis d'exactions cette fois à Dolisie. Il s'y est presque comporté en gentleman, un homme quelconque venu chercher un lieu d'implantation de son siège dans le Niari. Notre pays est d'une rare élégance lorsqu'il s'agit de liberté de religion. Les adeptes vêtus de longues soutanes rouges, de houppelandes jaunes ou bleues, de tuniques ou foulards violets s'adonnent librement à leurs méditations transcendantes. Mais le cas de Ntumi tranche par l'inutilité de la violence infligée au nom de Dieu. Pourvu qu'il ne veuille pas reprendre du service. Le pays est relativement calme aujourd'hui. Or, c'est dans ce genre d'atmosphère que «le Pasteur» affectionne de se donner à voir et de propager une théologie, non d'amour mais de privations. Espérons que cette analyse s'avère fausse cette fois-ci et que ses mentors finissent par se lasser d'une Bible qui cache des machettes et des méthodes de talibans.

Albert S. MIANZOUKOUTA

tion continue amorcé ensemble. «Que rien, ni personne ne vous détourne de ce chemin où la gloire et la réussite vous ont donné rendez-vous. Continuez à être exigeant avec vous-mêmes et en offrant un show de talents encore plus grandiose pour la troisième édition de la FIAC en 2026», a indiqué Jacqueline Lydia Mikolo. Elle a, en outre, demandé aux partenaires et potentiels sponsors de savoir saisir cette opportunité de visibilité qu'offre l'artisanat africain et congolais qui, au fil de l'effort, devient un motif de fierté pour les populations à travers la FIAC qui s'affiche aujourd'hui comme une manifestation incontournable qui s'inscrit parmi les grands rendez-vous africains et pour son artisanat.

du prix du meilleur département d'une valeur de 300.000 FCFA qui revient aux Plateaux; le prix FIAC du pays invité d'honneur d'une valeur de 500.000 FCFA décerné au Cameroun; le prix du meilleur jeune artisan d'une valeur de 200.000 FCFA. avec un accompagnement du crédit du Congo pendant une année, remporté par Balongana Gloire de la République du Congo; le prix du meilleur artisan étranger d'une valeur de 500.000 FCFA est revenu à Mme Touré Kadi Diatou du Burkina Faso; le prix du meilleur transformateur des matières premières africaines d'une valeur de 300.000 FCFA a été décerné à Mme Bienvu Gaël Tsoumou; le prix du meilleur stand d'une valeur de 300.000 FCFA revient au Mali et le prix Denis Sassou-Nguesso pour la meilleure œuvre artisanale de la foire d'une valeur d'un million de Francs FCFA remporté par Mme Joséphine Madiéla. Il s'agit d'un tableau. «J'ai voulu redonner au raphia une meilleure présentation culturelle en faisant des œuvres. Dans ma créativité, j'ai essayé de mixer le raphia et les fibres pour faire ce tableau typiquement Bio qui nous invite à préserver l'environnement», a-t-elle expliqué.

Le commissariat général de la FIAC a décerné le prix d'excellence au Président Denis Sassou-Nguesso. Une vente aux enchères des œuvres présélectionnées par le jury auxquelles on a ajouté les œuvres de chaque département ont couronné cette cérémonie animée par des groupes folkloriques.

Cyr Armel YABBAT-NGO

ARTISANAT

La deuxième édition de la Foire internationale du Congo a vécu

L'esplanade du mémorial Pierre Savorgnan de Brazza a abrité, du 13 au 25 août 2022, la deuxième édition de la foire internationale de l'artisanat du Congo. La cérémonie de clôture a été patronnée par la ministre Jacqueline Lydia Mikoko, en présence des ministres Léon Juste Ibombo, des Postes, télécommunications et de l'économie numérique, et Jean-Luc Mouthou, de l'Enseignement Primaire, secondaire, préscolaire et de l'alphabétisation; les chefs de missions diplomatiques et consulaires; le coordonnateur résident du système des Nations Unies; les chefs d'agences du système des Nations Unies et la mairesse de Poto-Poto.

Pendant deux semaines, Brazzaville a scintillé aux couleurs de l'artisanat africain, fort du génie des artisans venus de 29 pays d'Afrique. Pour cette deuxième édition de la FIAC deux cents deux stands ont été aménagés, répartis en secteurs d'activité tels que: l'artisanat de production, l'artisanat de service, l'artisanat

d'art, les associations professionnelles pour un chiffre d'affaires de 205.592.920 FCFA. Elle se proposait de tracer les sillons d'une véritable relance des stratégies de promotion de l'artisanat au Congo et de rejoindre la dynamique déjà amorcée par plusieurs pays africains. Une volonté qui anime le Gouvernement



Pour la postérité

congolais à travers le ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat qui, au-delà de la FIAC, se fixe des objectifs stratégiques pour ce secteur. Dans son allocution, Jacques Lydia Mikolo a adressé ses félicitations aux artisans pour avoir

accepté tous les aléas et les sacrifices qui ont mené à la réalisation de ce rêve. «Vous avez accepté de préfinancer vos prestations pour servir le rayonnement de l'artisanat africain», a-t-elle déclaré. La ministre a invité les artisans à maintenir le cap de l'améliora-

La FIAC constitue une belle opportunité de promotion des artisans, tout en leur offrant une excellente plateforme d'échange et d'expérience entre praticiens. Pour cette deuxième édition, des prix d'encouragement ont été décernés à certains artisans. Il s'agit



MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITE
ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES (PSIPJ)
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
AON n° 003/MASSAH/PSIPJ-UGP/2024
POUR L'ACQUISITION DES PETITS EQUIPEMENTS POUR 2600
APPRENANTS

République du Congo
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion
Productive des Jeunes
Crédit N° 71140-CG

La République du Congo a sollicité un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), et ce dernier a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à «l'acquisition des petits équipements pour 2600 apprenants».

Le Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes sollicite des offres sous plis fermés de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture desdits équipements repartis en six (06) lots au profit de 2600 apprenants.

Les lots faisant l'objet du présent AO sont:

• **Lot 01:** équipements maraichage arboriculture, avi-

culture et élevage porcin;

• **Lot 02:** équipements électricité bâtiment, froid et climatisation, plomberie;

• **Lot 03:** équipements coupe et couture, coiffure esthétique;

• **Lot 04:** équipements chaudronnerie, mécanique automobile, peintre applicateur de revêtement;

• **Lot 05:** équipements menuiserie bois;

• **Lot 06:** équipements pâtisserie, service restaurant et cuisine.

La procédure sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisé en septembre 2023, et ouvert à tous les soumissionnaires nationaux éligibles tels que définis dans le règlement. En plus, veuillez-vous référer aux paragraphes 3.14 et 3.15 établissant la politique de la Banque en matière de conflit d'intérêts.

Les Soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires dans les locaux de l'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes et examiner le Dossier d'Appel d'Offres durant les heures de bureau de 8: 00 à 16: 00 heure locale à l'adresse indiquée ci-dessous. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de 100.000 F CFA. La méthode de paiement sera par dépôt (espèces).

Les Soumissions doivent être remises à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard à la date du **30 septembre 2024 à 14h 00**. La remise des Soumissions par voie électronique ne sera pas permise. Toute soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires souhaitant assister à l'ouverture des plis à l'adresse indiquée ci-dessous le **30 septembre 2024 à 14h 30**.

Les Soumissions doivent être accompagnées d'une Déclaration de Garantie d'Offre.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:
Ancien siège du Projet LISUNGI-Système de filets sociaux, sis Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles-Brazzaville.

Cellule de Passation des Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ).
Unité de Gestion.

Adresse électronique: contact@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 27 aout 2024

Le Coordonnateur,

Antoine Régis NGAKEGNI



MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITE
ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES (PSIPJ)
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
AON n° 004/MASSAH/PSIPJ-UGP/2024
POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION
INDIVIDUELLE (EPI) AU PROFIT DE 2600 APPRENANTS

République du Congo
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion
Productive des Jeunes
Crédit N° 71140-CG

La République du Congo a sollicité un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), et ce dernier a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à «**L'Acquisition des équipements de protection individuelle au profit de 2600 apprenants**».

Le Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ) sollicite des offres sous plis fermés de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture desdits équipements repartis en deux (02) Lots au profit de 2600 apprenants.

Les Lots faisant l'objet du présent AO sont:

- **Lot 1:** les EPI pour les filières industrielles, du

bâtiment et de l'agriculture pour les villes de Brazzaville et Pointe-Noire;

-**Lot 2:** les EPI pour les métiers de service, restauration, hôtellerie pour les villes de Brazzaville et Pointe-Noire.

La procédure sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisé en septembre 2023, et ouvert à tous les soumissionnaires nationaux éligibles tels que définis dans le règlement. En plus, veuillez-vous référer aux paragraphes 3.14 et 3.15 établissant la politique de la Banque en matière de conflit d'intérêts.

Les Soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires dans les locaux de l'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes et examiner le Dossier d'Appel d'Offres durant les heures de bureau de 8: 00 à 16: 00 heures locales à l'adresse

indiquée ci-dessous.

Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de 100.000 F CFA. La méthode de paiement sera par dépôt (espèces). Les Soumissions doivent être remises à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard à la date du **30 septembre 2024 à 12h 00**. La remise des Soumissions par voie électronique ne sera pas requise. Toute soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires souhaitant assister à l'ouverture des plis à l'adresse indiquée ci-dessous le **30 septembre 2024 à 12h 30**.

Nota bene: les dossiers de soumission doivent être accompagnés d'une déclaration de garantie d'offre.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Ancien siège du Projet LISUNGI-Système de filets sociaux, sis Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles-Brazzaville.

Cellule de Passation des Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ).
Unité de Gestion.

Adresse électronique: contact@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 27 aout 2024

Le Coordonnateur,

Antoine Régis NGAKEGNI

COMMENTAIRE

Cela inquiète !

Brazzaville, comme bien d'autres villes africaines, garde encore les vestiges de la colonisation. Des vieux bâtis continuent de cohabiter avec les nouveaux. La capitale de la République du Congo se métamorphose petit à petit. Le réseau routier se développe mais il reste encore beaucoup à faire en matière d'électricité, d'eau, d'insécurité, de délinquance juvénile, de grand banditisme, de gestion des érosions, de transport en commun, de bonne gouvernance et de chômage.

Au regard de toutes ces situations, point n'est besoin d'être prophète pour comprendre que le Congo ne va pas bien. Il est malade non pas de ses hommes, mais de sa gestion qui inquiète et fait peur à plus d'un observateur de la vie publique. Même le sport ne marche plus. D'où vient alors le mal du pays?

Le pays est interdit d'effectuer des émissions suite au défaut de paiement. Par conséquent, les remboursements prévus en septembre 2024 ne pourront être honorés, si aucune diligence n'est faite.

En 1960 la population du Congo était estimée à 850.000 habitants. L'une des réalités vivantes de l'indépendance du pays allait être la prise en mains par les nouveaux pouvoirs des problèmes sociaux et économiques si l'on voulait donner au peuple congolais les ressorts de son épanouissement.

En 2024, le pays compte plus 6.142.180 d'habitants, le parc automobile a augmenté. Brazzaville a plus d'habitants qu'hier, les réalités et les besoins ne sont plus les mêmes. Le réseau de distribution d'eau et de transport d'électricité date des années 50. Malgré les efforts du Gouvernement à juguler cette situation, le bout du tunnel est encore loin.

En plus, certaines routes sont toujours dimensionnées à la taille des années qu'elles ont été construites. Des avenues qui méritent d'être agrandies ne le sont pas, avec des trottoirs qui dépassent la largeur des chaussées, des petits caniveaux qui ne parviennent plus à contenir la furie des eaux de pluie, les chaussées qui se dégradent et parfois bouchées avec les morceaux de briques ramassés çà et là par quelques citoyens ou à base du ciment. Des édifices en plein centre-ville qui ne cadrent plus avec la réalité des temps modernes, tout comme des avenues et ruelles non bitumées. Des trottoirs qui laissent à désirer.

Brazzaville est un éternel chantier. Certains acquis sont détruits et la ville perd sa beauté à cause des travaux d'installation des câbles qui se font tous les jours. Les trottoirs et avenues sont creusés pour ne plus jamais être refermés par l'entreprise adjudicatrice ou par la mairie si tant est qu'elle autorise ces travaux. Les banderoles sont posées anarchiquement un peu partout dans les grands carrefours voire même abandonnées après l'activité.

Aussi, des éboulements importants sont signalés ici et là dans la capitale congolaise. A force

de discourir et de trop théoriser, le Gouvernement passe souvent à côté de l'essentiel: le bien-être des Congolais. Par manque de politique cohérente, la mairie peine à rétablir l'éclairage public, l'un des facteurs



Le trou béant non loin de la mairie centrale

de l'insécurité dans la ville.

Tous les signaux de la vie économique et sociale sont au rouge. Les retraités s'inquiètent de leur traitement; les fonctionnaires s'inquiètent de leur futur; les étudiants s'inquiètent de leur avenir et pour le paiement de leur bourse; les sportifs s'inquiètent de l'avenir du sport au Congo empêtré dans la corruption et des querelles au plus haut niveau; les parents s'inquiètent de l'avenir de leurs enfants et de la baisse du niveau scolaire; les élèves s'inquiètent des difficultés de transport en commun; les agents relevant des structures à budget de transfert s'inquiètent du manque d'intérêt des pouvoirs publics à leur égard; les commerçants s'inquiètent de l'augmentation des prix des denrées et du pourrissement de leurs produits à cause des coupures d'électricité; la population s'inquiète des délestages récurrents d'électricité et des pénuries d'eau; les observateurs s'inquiètent des pratiques peu orthodoxes qui s'opèrent pour s'admettre aux concours d'entrée dans les écoles professionnelles, les instituts d'enseignement supérieurs, INSSA et l'ENAM où le mérite n'est plus sublimé; les transporteurs s'inquiètent du racket de routiers; les populations s'inquiètent de l'insécurité grandissante dans les quartiers; les consommateurs s'inquiètent du panier de la ménagère; les investisseurs s'inquiètent de la dégradation du climat des affaires; les malades s'inquiètent des soins de santé de qualité; les travailleurs des sociétés liquidées

situation ainsi que ceux des Conseils départementaux, etc. Les populations restent stupéfaites face à certaines réalités qui dénotent du manque de volonté des maires d'arrondissement, du maire de la ville et du Gouvernement. Pour preuve, il y a un arbre sec devant l'arrêt de bus du Rectorat qui, une fois tombé, peut provoquer des dégâts sur les véhicules ou occasionner des pertes en vies humaines. Les exemples sont légion. Un trou béant aux allures d'un ravin s'est formé derrière la station X-Oil, en face du Mémorial Pierre Savorgnan de Pierre, non loin de la mairie centrale, depuis bientôt une année. En face du ministère des Finances, sur l'avenue qui mène à l'hôtel de ville, le caniveau qui a déjà perdu sa beauté est en train de morceler la chaussée rendant ainsi cet endroit impropre. Sans compter les tas d'immondices qui donnent une autre image



L'arbre qui fait peur



Le caniveau aux allures d'une tête d'érosion en face du ministère des Finances

s'inquiètent du paiement de leurs droits; les agents de la SOPECO s'inquiètent de leur

de la ville qui, jadis, s'appelait Brazza-la-verte.

KAUD

OMS-AFRO

Le Dr Faustine Ndugulile salué au pas de danse

Le 27 août 2024, la salle de réunions qui abritait la 74^e session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique a explosé de joie à l'annonce du nom du nouveau directeur régional, après deux tours de scrutin.



La liesse et les pas de danse à l'annonce du vainqueur

Un vent d'enthousiasme a envahi la salle. Des cris de joie pour célébrer ce jour heureux où le candidat de la Tanzanie venait d'être hissé au firmament du bureau régional de l'OMS pour la région africaine. Faustine Ndugulile va désormais présider aux destinées du secteur de la santé en Afrique.

Les réjouissances des délégations semblaient traduire l'adhésion de beaucoup au projet présenté par le Tanzanien.

Une victoire des pays anglophones au détriment des pays francophones empêtrés dans les querelles et les divisions. Les lobbies et la diplomatie ont été mis à contribution pour qu'un anglophone succède à une anglophone.

Cette élection n'a pas surpris. Le Tanzanien avait déjà la victoire des pronostics en poche. C'est que dans les cris de triomphe et les hurlements de joie qui ont salué ce sacre, l'hystérie collective a fait oublier la déception des trois candidats battus. « Cette élection n'est pas la victoire d'un candidat sur les autres, mais celle de toute l'Afrique », a tempéré le Directeur régional.

Le Dr Faustine Ndugulile grisé par le succès a remercié tous ceux qui lui ont accordé leurs suffrages.

Dans leurs différentes interventions, les ministres de la Santé ont marqué leur déférence au vainqueur et dit leur disponibilité à l'accompagner dans ses nouvelles fonctions.

KAUD

COUP D'OEIL EN BIAIS

L'espoir déçu de la lutte anticorruption, selon Clément Mierassa

Le président du Parti social-démocrate congolais (PSDC) n'a pas ménagé ses critiques à l'égard du pouvoir, jeudi 29 août 2024, dans l'émission Poker, produite par notre confrère Arsène Séverin sur sa chaîne Youtube CFD Live. A propos de l'accord bilatéral sur l'attribution provisoire de terres cultivables au Rwanda, Clément Mierassa pense que le Premier ministre a choisi « la confusion et la diversion » et qu'il « y avait et il y a un deal entre les gouvernants actuels, certainement des dignitaires du PCT, et le Rwanda ». S'agissant particulièrement, de la politique de lutte contre la corruption, elle a montré ses limites. « C'est un échec parce que ce sont les gouvernants qui sont eux-mêmes impliqués là-dedans. Ils ont choisi de protéger les responsables des scandales et crimes économiques et financiers ». Sur l'affaire des 14000 milliards des générations futures, il avait été institué un compte de stabilisation par lequel étaient censées transiter toutes les transactions; que la Cour des comptes allait faire un audit et le rendre public. « Rien n'a été fait. L'argent a été volé », affirme l'opposant. Qui a enfoncé le clou : « Le Congo est parmi les pays les plus corrompus au monde. Nous faisons partie du TOP 10 des pays les plus corrompus en Afrique ; notre indice de perception de la corruption est de 22/100 ».

Les forages sonnent-ils le glas de LCDE?

L'eau devient une denrée rare dans presque tous les quartiers de Brazzaville contraignant la plupart des familles à s'équiper en bidons jaunes pour faire des provisions. A cause de l'interruption régulière de la fourniture d'eau potable par La Congolaise des eaux (LCDE), il y a de plus en plus de forages dans les quartiers de Brazzaville. Ils sont l'œuvre des plus aisés, les biens lotis. Ces derniers ont mis de gros moyens en jeu pour faire face aux pénuries d'eau qu'impose LCDE, « une société fabriquée uniquement pour payer des salaires, malgré ses contre-performances techniques », ironisent les clients. Les aisés creusent chez eux; la population apprécie. Elle est forcée de s'y abreuver. Une concurrence tolérée, semble-t-il, par le monopole d'Etat. Jusqu'où ira-t-elle? Pourtant les autorités ont promis l'eau à gogo dans les robinets. Elles le clament dans toutes les tribunes. Mais leur discours abondant et optimiste n'y fait rien. La vérité a rejoint la démagogie. Et LCDE, en sursis, ne parvient pas à se privatiser.

Requiem pour la SOPECO?

La Société des postes et de l'épargne du Congo (SOPECO) est plongée depuis plus de 6 mois dans une situation pour le moins exceptionnelle. L'entreprise a fait faillite. Le personnel, en grève, réclame le paiement d'au moins 43 mois d'arriérés de salaire. Le bureau de la directrice générale est barricadé. Son départ pour « mauvaise gestion » est exigé par les travailleurs. Dans la cour de la société, le sit-in est permanent. Des moustiquaires y sont installées, des palmes accrochées aux portes et le long du mur, signe de la mort de l'entreprise. Cette situation semble ne pas interpeller les pouvoirs publics. Elles sont comme indifférentes. Aucune mesure exceptionnelle n'est prise pour éviter la disparition, sinon récupérer encore ce qui peut l'être du principal opérateur du pays en matière de poste. Les agents de la SOPECO se sentent abandonnés. La plupart des réactions revêtent un caractère d'indignation et de colère jusque-là contenue. Tout un chacun se veut être le porte-voix de la SOPECO. « Il n'est pas concevable de laisser le terrain à de nouveaux acteurs dont ce n'est pas l'activité principale et pire encore, d'en être des agents commissionnaires (c'est le cas des transferts), quelle hérésie! », a bougonné un homme scandalisé par le spectacle de gens adultes faisant le sit-in dans la cour de cette société.

Plusieurs hors-la-loi neutralisés à Brazzaville

Dans le cadre de l'opération « Coup de poing » effectuée ces dernières semaines, la police et la gendarmerie ont mis hors d'état de nuire 2000 présumés délinquants connus sous le nom de « bébé noirs », a annoncé dernièrement le ministre de la Communication et des médias, Thierry Lézin Mougalla. Ces bandits écumant plusieurs quartiers de la capitale. Dans le lot, on a identifié des trafiquants et autres consommateurs de drogue, parmi lesquels de nombreux récidivistes. Ces interpellations interviennent après de nombreuses plaintes des populations, lasses des agressions à répétition dont elles sont victimes. Au sortir de cette rafle, nombre de délinquants se sont repliés dans les villages de l'intérieur à cause de l'efficacité des patrouilles initiées dans le cadre de cette opération, assure le ministre.



MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITE
ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES (PSIPJ)
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
AON n° 005/MASSAH/PSIPJ-UGP/2024
POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DU BATIMENT DU REGISTRE
SOCIAL UNIQUE (RSU)

République du Congo
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion
Productive des Jeunes
Crédit N° 71140-CG

La République du Congo a sollicité un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), et ce dernier a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à «l'acquisition des petits équipements pour 2600 apprenants».

Le Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes sollicite des offres sous plis fermés de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture desdits équipements repartis en six (06) lots au profit de 2600 apprenants.

Les lots faisant l'objet du présent AO sont:

• **Lot 01:** équipements maraichage arboriculture, avi-

culture et élevage porcin;

• **Lot 02:** équipements électricité bâtiment, froid et climatisation, plomberie;

• **Lot 03:** équipements coupe et couture, coiffure esthétique;

• **Lot 04:** équipements chaudronnerie, mécanique automobile, peintre applicateur de revêtement;

• **Lot 05:** équipements menuiserie bois;

• **Lot 06:** équipements pâtisserie, service restaurant et cuisine.

La procédure sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisé en septembre 2023, et ouvert à tous les soumissionnaires nationaux éligibles tels que définis dans le règlement. En plus, veuillez-vous référer aux paragraphes 3.14 et 3.15 établissant la politique de la Banque en matière de conflit d'intérêts.

Les Soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires dans les locaux de l'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes et examiner le Dossier d'Appel d'Offres durant les heures de bureau de 8: 00 à 16: 00 heure locale à l'adresse indiquée ci-dessous. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de 100.000 F CFA. La méthode de paiement sera par dépôt (espèces).

Les Soumissions doivent être remises à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard à la date du **30 septembre 2024 à 14h 00**. La remise des Soumissions par voie électronique ne sera pas permise. Toute soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires souhaitant assister à l'ouverture des plis à l'adresse indiquée ci-dessous le **30 septembre 2024 à 14h 30**.

Les Soumissions doivent être accompagnées d'une Déclaration de Garantie d'Offre.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est: Ancien siège du Projet LISUNGI-Système de filets sociaux, sis Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles-Brazzaville.

Cellule de Passation des Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ).
Unité de Gestion.

Adresse électronique: contact@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 27 aout 2024

Le Coordonnateur,

Antoine Régis NGAKEGNI



MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITE
ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES (PSIPJ)
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
AON n° 006/MASSAH/PSIPJ-UGP/2024
POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR
LE DATA CENTER DU REGISTRE SOCIAL UNIQUE

République du Congo
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion
Productive des Jeunes
Crédit N° 71140-CG

La République du Congo a sollicité et obtenu un financement de la Banque Mondiale pour financer les activités du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ). Elle a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à «l'acquisition des équipements informatiques pour le data center du Registre Social Unique (RSU)».

Le Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes sollicite des offres sous plis fermés de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des équipements informatiques repartis en deux (02) lots pour le data center du Registre Social

Unique (RSU).

Les lots faisant l'objet du présent AO sont:

• **Lot 1:** équipements Data center;

• **Lot 2:** équipements interopérabilités.

La procédure sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisé en septembre 2023, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit règlement. En plus, veuillez-vous référer aux paragraphes 3.14 et 3.15 établissant la politique de la Banque en matière de conflit d'intérêts.

Les Soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires dans les locaux de l'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes et examiner le Dossier d'Appel d'Offres durant les heures de bureau de 8: 00 à 16: 00 heures locales à l'adresse

indiquée ci-dessous.

Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de 100.000 F CFA. La méthode de paiement sera par dépôt (espèces).

Les Soumissions doivent être remises à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard à la date du **01 octobre 2024 à 14h 00**. La remise des Soumissions par voie électronique ne sera pas permise. Toute soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires souhaitant assister à l'ouverture des plis à l'adresse indiquée ci-dessous le **01 octobre 2024 à 14h 30**.

Nota bene: les soumissions doivent être accompagnées d'une déclaration de garantie d'offre.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Ancien siège du Projet LISUNGI-Système de filets sociaux, sis Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles-Brazzaville.

Cellule de Passation des Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ). Unité de Gestion.
Adresse électronique: contact@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 27 aout 2024

Le Coordonnateur,

Antoine Régis NGAKEGNI

GABON

Vers un référendum prélude à la présidentielle

Sauf impondérable, l'élection présidentielle qui mettra fin à la transition issue du coup d'Etat ayant mis un terme aux 56 ans de règne des Bongo sur le Gabon, aura lieu en août 2025. Peu avant cette élection majeure, les Gabonais seront convoqués à voter pour une nouvelle Constitution. Le projet du futur texte fondamental qui régira ce pays pétrolier de l'Afrique centrale a été récemment remis au président de transition Brice Clotaire Oligui Ngema lors d'une cérémonie officielle au Palais présidentiel.

Avant de remettre le projet au président de transition, la ministre chargée de la Réforme des



Les Gabonais vont bientôt se prononcer sur la future Constitution

institutions, Murielle Minkoué, a procédé à un résumé des principaux changements prévus par la Loi fondamentale du pays qui sera soumise à référendum avant fin 2024.

Pour la ministre de la Réforme des institutions, la future Constitution prévoit un régime présidentiel. Le poste de Premier ministre est supprimé. Le président de la République sera élu

pour un mandat de 7 ans renouvelable une seule fois. Tout président en exercice qui tenterait de réviser ces dispositions se rendrait désormais coupable de haute trahison. Le candidat à l'élection présidentielle doit avoir ses parents nés au Gabon. Le président peut dissoudre le Parlement. Les députés et sénateurs à leur tour, peuvent destituer le président de la République pour haute trahison.

Le projet élève au rang de héros les militaires qui ont renversé le régime des Bongo. Ces militaires bénéficieront d'une loi d'amnistie. Par ailleurs, le projet consacre le mariage comme étant l'union entre deux personnes de sexes opposés.

Gaule D'AMBERT

CENTRAFRIQUE

Les élections locales et municipales reportées

Initialement prévues en octobre 2024, les élections locales et municipales ont été reportées au 6 avril 2025. C'est ce qu'ont annoncé, jeudi 22 août 2024, les autorités gouvernementales du pays. Un décalage dû en partie à des questions financières.

La décision a été prise après une rencontre entre le gouvernement, l'Autorité nationale des élections (ANE) et les partenaires financiers. Ce report est dû premièrement au retard accusé dans la mobilisation de fonds destinés à l'organisation de ces élections. Le budget était fixé à 9 milliards de francs CFA, environ 13,7 millions d'euros. Mais, à ce jour, l'ANE a pu mobiliser 5 milliards (7,6 millions d'euros). Pour Barthélemy Mathias Morouba, président de l'ANE, «ce temps allège non seulement



Joseph Bendounga, président de l'ANE

le calendrier électoral, mais permettra aussi à l'ANE de réviser la liste électorale, de laisser la latitude aux candidats de postuler et de convoquer les électeurs. Jusqu'au plus tard le 24 décembre, nous aurons la liste définitive de tous les électeurs, ce qui va nous permettre d'avoir un

corps électoral constitué pour aller aux élections le 6 avril 2025».

Joseph Bendounga, président du Mouvement démocratique pour la renaissance et l'évolution de Centrafrique, s'est réjoui de ce report et a appelé les autorités au dialogue: «Que Touadéra se retrouve

avec la classe politique centrafricaine! Il doit discuter avec l'opposition et que nous puissions trouver un terrain d'entente et tenir les élections municipales, législatives et présidentielle en décembre 2025». En juin dernier, affirmait-il, «les conditions financières, sécuritaires et organisationnelles, n'étaient pas réunies pour la tenue de ces élections en octobre».

Le Bloc républicain pour la défense de la Constitution du 30 mars 2016 maintient quant à lui sa position et ne participera pas à ces scrutins. Cette plateforme, composée de leaders d'opposition, exige la réforme du bureau actuel de l'ANE et l'annulation de la nouvelle Constitution du 30 août 2023, avant d'y prendre part. Depuis 40 ans, aucune élection locale n'a été organisée dans le pays de Faustin-Archange Touadéra.

Alain P. MASSAMBA

RD CONGO

Les premiers vaccins contre le Mpox attendus

Dans les prochains jours, la République Démocratique du Congo recevra les vaccins contre le Mpox, encore appelé la variole du singe, et d'autres devraient suivre. C'est ce qu'a annoncé l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) vendredi 30 août 2024. D'après cette organisation, environ 230.000 doses de vaccins produits par le laboratoire pharmaceutique danois Bavarian Nordic seraient immédiatement disponibles pour être envoyés dans les régions touchées.

La plus grande partie des vaccins sera acheminée



Le vaccin Mpox bientôt disponible en RD Congo

dans ce pays le plus touché par le nouveau variant de Mpox avec plus de 18.000 cas signalés, dont plus de 5 000

dans les provinces du Nord et Sud-Kivu. L'OMS redouble d'effort pour lutter contre le Mpox en RD Congo et dans

les pays voisins. Comme l'a fait savoir Tedros Adhanom son directeur général, «l'OMS s'efforce d'accélérer l'accès aux vaccins et leur distribution. Les fabricants des deux vaccins ont soumis leurs demandes d'inscription sur la liste des utilisations d'urgence vendredi dernier et nous nous efforçons d'examiner ces demandes le plus rapidement possible».

Selon lui, «les produits inscrits sur cette liste peuvent ainsi être achetés par les organismes internationaux et les distribuer dans les pays concernés. Gavi, l'UNICEF ont déjà eu le feu vert de l'OMS pour procéder à l'achat

NIGER

Les inondations plongent les populations dans le dénuement

Dans la région d'Agadez, le massif de l'Air a été frappé par des pluies diluviennes et des inondations mardi 26 août 2024. Les images diffusées par des chaînes de télévision montrent des villages submergés par un immense torrent de boue et des habitations en argile complètement détruites. Les autorités n'ont pas encore communiqué de bilan après ces inondations. Les eaux se sont retirées, mais les habitants se trouvent désormais dans le plus grand dénuement et attendent une aide extérieure.



Au Niger les populations sont dans l'angoisse



Le pays est frappé par les inondations

Dans le village d'Elmecki, à une centaine de kilomètres au Nord d'Agadez, les rivières Egharghar et Enama sont sorties de leur lit en quelques heures. Les habitants, réfugiés sur les reliefs au-dessus du village, n'ont pu qu'observer la catastrophe, impuissants.

D'après le pharmacien Ibrahim Issighid Saidi: «L'eau a voulu massacrer tout le village. On a décidé d'évacuer les petits enfants, les femmes et les autres personnes âgées, se déplacer vers les roches, monter dans les montagnes. Nous ne pouvons rien faire, juste se mettre à l'abri et prier Dieu de nous protéger. Cela, on va l'enregistrer dans notre légende de vie, on ne peut jamais l'oublier. Tous les biens des gens sont partis, donc présentement, on a besoin d'aide».

«Les plus anciens du village d'Elmecki n'avaient jamais vu une telle inondation. A une cinquantaine de kilomètres plus à l'Est, les habitants de Tabelot ont également été surpris par la montée des eaux. Les jardins ont été emportés. Leur jardinage, c'est leur moyen de survie, donc ils ont été emportés, ensablés. Les gens ont perdu des animaux, leurs habitations», c'est la désolation, ont témoigné des habitants de Tabelot.

Selon les autorités nigériennes, «aucune région du pays n'a été épargnée par les inondations, ni même la capitale Niamey. Elles ont fait 217 morts à travers le pays».

Alain-Patrick MASSAMBA

des vaccins, notamment ceux de Bavarian Nordic et KM Biologics, les seuls laboratoires producteurs de vaccins efficaces et approuvés par les autorités sanitaires». L'OMS, a-t-il expliqué, «travaille avec le CDC Afrique, Gavi, l'UNICEF, le CEPI et HERA pour mettre en place un mécanisme de coordination

afin d'acheminer les vaccins donnés et d'en améliorer l'accès dans les pays touchés». Notons que l'organisation onusienne espère une première livraison de vaccins dans les prochains jours avec un objectif: mettre fin à l'épidémie dans les six prochains mois.

Alain-Patrick MASSAMBA

EGLISE EVANGELIQUE DU CONGO

Le pasteur Guy Locko Elenga, nouveau président

L'Eglise Evangélique du Congo a un nouveau président. Il s'agit du pasteur Guy Locko Elenga, élu à l'issue des assises de la 26^e session ordinaire du synode, tenue du 29 août au 1^{er} septembre 2024 à la Faculté protestante de Mansimou, dans le 8^e arrondissement Madibou, de Brazzaville. Il succède à ce poste au pasteur Juste Alain Gonard Bakoua qui a présidé aux destinées de cette Eglise pendant quatre années et qui a fait valoir ses droits à la retraite selon la Constitution établie.

Près de 700 délégués venus des consistoires du Congo (responsables de champs d'évangélisation, serviteurs de Dieu en activité et ceux admis à la retraite, coordonnateurs des consistoires et chefs de départements synodaux, membres du conseil synodal, présidents et vice-présidents émérites, membres du bureau synodal sortant) ont pris part aux assises qui ont débouché sur l'élection du nouveau président pour les quatre prochaines années.

L'ouverture des travaux jeudi 29 août 2024, a été marquée, par un culte en la paroisse de Mansimou; ils ont été placés sous le thème: «Une Eglise glorieuse, sans tâche, ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et irrépréhensible» (Eph. 5, 27). Avec pour sous-thème: «Je bâtirai mon Eglise» (Matthieu 16, 13-18). Le pasteur Juste Alain Gonard Bakoua, président sortant a, dans sa prédication tirée du thème général de ce synode, indiqué qu'au cours des dernières années, l'Eglise Evangélique du Congo a été secouée par une crise profonde, confrontée à de sérieux problèmes d'ordre organisationnel et financier. Mais l'ordre a été rétabli grâce au travail de conscientisation entrepris par le président et son bureau synodal afin de redonner le sourire aux nombreux fidèles chrétiens affaiblis à cause du comportement de certains responsables. L'Eglise était à la croisée des chemins, mais reste

maintenant au bureau synodal entrant de poursuivre l'œuvre de reconstruction amorcée. «Laissez-vous guider par l'autorité de Dieu et vous conduire par l'architecte qui est Jésus afin de vous laisser orienter par



Pendant le rite d'imposition des mains au nouveau président



Les présidents sortant et entrant accompagnés de leurs épouses.

L'Esprit-Saint. Ces assises sont la volonté de Dieu qui a voulu que l'œuvre de relèvement se poursuive. La tenue de ce synode qui intervient 45 mois après le dernier tenu en 2020 en la paroisse de Makélékélé, a permis de rétablir la légitimité des institutions de l'Eglise qui étaient affaiblies. L'Eglise était malade de ses institutions et il a fallu relever le défi. Mais elle est toujours malade et fragile. En regardant ce malade convalescent, on peut se dire que l'espoir est permis et la confiance renaît. Soyons donc à l'écoute du Seigneur qui parle, qu'il transcende nos clivages ethniques, régionaux et tribaux. Que le Seigneur parle, règne et

tonne en chacun de nous», a dit le président sortant. Le dimanche 1^{er} septembre a eu lieu à l'esplanade de la cour de la Faculté protestante, le culte de clôture consacré à l'installation du nouveau président de l'Eglise évangélique du Congo. Ce culte a connu la présence d'Anatole Collinet Makosso, Premier ministre chef du Gouvernement, accompagné de son épouse ainsi que de M. Alain Milandou, administrateur maire du 8^e arrondissement de Madibou. Le Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo a été représenté par le colonel Urbain Loubaki de l'Armée du salut. Chants et liesses populaires soutenus

par la fanfare synodale, les chorales centres de Ouenzé et Makélékélé et le Kilombo de Mansimou ont fait vibrer l'esplanade de la cour de la Faculté protestante et les nombreux chrétiens venus des paroisses des consistoires de Brazzaville. L'acte d'installation a connu cinq moments: la présentation de la photo portrait du nouveau président, suivi de la déclaration doctrinale de l'Eglise fondée sur les Saintes écritures en confirmant publiquement son appartenance à cette Eglise conformément à sa Constitution et aux décisions du synode; l'installation du nouveau président par les pasteurs Patrice N'souami, ancien président et

Juste Alain Gonard Bakoua, président sortant; l'engagement du nouveau président à travers le symbole des apôtres; la remise des symboles d'autorité: la Bible, les textes fondamentaux (Constitution) et le Maillet, instrument qui permet au président de sceller les décisions lorsque cela est nécessaire.

Après son installation, le nouveau président s'est adressé au peuple de Dieu. «Mon mandat sera placé sous le signe de la continuité. La tâche s'annonce ardue et difficile, car de nombreux défis sont à relever, notamment poursuivre l'œuvre de redressement et de redyna-

dans la lignée de la continuité». Puis, il épinglé les maux qui minent l'Eglise depuis toujours, notamment: la gestion opaque des ressources financières et le manque de cohésion entre les institutions. Tous ces défis majeurs seront relevés avec la grâce du Saint-Esprit en commençant à booster la gestion économique, en faisant revivre l'identité chrétienne, en procédant à l'apurement de la dette criarde à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), au paiement des arriérés et à la régularisation des salaires.

Clôturant les travaux, le pasteur Juste Alain Gonard Bakoua a souligné: «Après avoir conduit le processus de relèvement de l'Eglise, en consacrant toutes mes forces et toute mon énergie pendant les quatre années écoulées, ma mission est terminée et remis à la disposition de ma famille».

A noter que le pasteur Guy Locko Elenga est docteur en théologie. Il est le 8^e président de l'Eglise évangélique du Congo depuis son autonomie en 1961, après les pasteurs Jaspard Polo, Buana Kibongui, Jean Mboundou Mayengué, Alphonse Mbama, Patrice N'souami, Edouard Moukala et Juste Alain Gonard Bakoua. La passation de service entre le bureau synodal sortant et entrant aura lieu le 17 septembre prochain.

Pascal BIOZI
KIMINOU

NOUVEAU BUREAU SYNODAL

- **Président:** Pasteur Guy Locko Elenga
- **Vice-président:** Pasteur Francis Lebel Bayendat
- **Secrétaire général:** Diacre Camille Bvouka
- **Secrétaire adjoint:** Diacre Florent Ngoko
- **Membres:** Pasteure Pélégie Makola, Diacre Norlland Nkoli.

CLOCHE DE MARIAGE

Guy Gervais et Lucie Hortense KITINA, désormais unis

«Ils ne sont plus deux, mais une seule chaire. Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni (Matthieu 19, 6). Guy Gervais et Lucie Hortense KITINA, née BABAKA, se sont désormais unis pour le meilleur et pour le pire. Le couple s'est marié, religieusement et à l'état-civil, samedi 31 août 2024 à Brazzaville.



Tout a commencé par l'accomplissement de l'acte à l'état civil, à la Marie centrale de Brazzaville, devant l'administrateur-maire du 5^e arrondissement, Ouenzé, Marcel Ganongo. C'était en présence des parents, amis et connaissances et deux couples témoins: le couple Emile Ngakama, du côté de l'époux; le couple Gommaire Félix MOMBONI, du côté de l'épouse. La bénédiction nuptiale, quant à elle, a eu lieu en l'église Ndunzia-Mpungu de Mfilou-Ngamaba, dans le 7^e arrondissement. La messe a été célébrée par le père Jonas Makoka, curé de la paroisse.

Dans son homélie, le célébrant s'est appuyé sur le thème du mariage tiré du Livre de Genèse 5.21 à 23. A la fin de la messe, un cocktail et un dîner a été servi à tous les invités.

Guy Gervais et Lucie Hortense KITINA remercient tous ceux qui les ont accompagnés par leur soutien multiforme. Qu'ils trouvent ici l'expression de leur gratitude.

Edgard EKUMANY MAHOUKOU

JUBILE

L'abbé Maurice Edoula a célébré ses 30 ans de sacerdoce

La chapelle de l'ACERAC à Brazzaville a servi de cadre mercredi 28 août 2024 à l'abbé Maurice Edoula, économiste et secrétaire général adjoint de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale pour la célébration de ses 30 ans d'ordination sacerdotale. Mgr Victor Abagna Mossa, archevêque émérite d'Owando, a présidé l'eucharistie à cette occasion. Prêtre de l'archidiocèse d'Owando, l'abbé Edoula fut ordonné le dimanche 28 août 1994 à Etoumbi par Mgr Ernest Kombo, S.j., évêque d'Owando d'illustre mémoire. Il est le premier prêtre à être ordonné dans cette localité.

La messe marquant le 30^e anniversaire de l'ordination sacerdotale de l'abbé Maurice Edoula a été concélébrée par plus de 40 prêtres venus lui traduire leur amitié. Au cours de celle-ci, le président de la célébration a centré son homélie sur l'essentiel de la vie du prêtre, qui est appelé à aider la société à marcher et s'émanciper conformément au message de l'évangile. Profitant de ce jour où l'Eglise fête Saint Augustin, Mgr Abagna a aidé le peuple de Dieu à revivre le parcours vocationnel de trente ans de ce «jeune homme adulte» jalonné de multiples joies et

obstacles. Mais l'essentiel, c'est qu'il a tenu bon, trois décennies après. L'évêque s'est appesanti aussi sur les fléaux qui minent actuellement la société, avec pour corollaire les situations dramatiques qu'ils engendrent. Parmi ces fléaux: le banditisme, les violences de tout genre, la dépravation des mœurs, la débauche, l'incivisme, l'égoïsme.

L'abbé Maurice Edoula a exprimé sa joie et sa gratitude à Mgr Abagna pour sa sollicitude, lui qui les avait reçus avec ceux de sa promotion au petit séminaire Saint Pie X de Makoua, lorsqu'il fut directeur de cette maison



Abbé Maurice Edoula

de formation bâtie il y a 70 ans. Il a éprouvé les mêmes sentiments pour certains de ses confrères qui ont concélébré à cette occasion. Notamment l'abbé Charles Mounkala, prêtre du diocèse de Kinkala, vice-recteur de l'Université catholique d'Afrique centrale (UCAC) à Yaoundé, au Cameroun, l'abbé Mesmin Prosper Massengo, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville en mission en Italie, qui sont ses amis de longue date depuis le Grand séminaire où il

a été reçu en 1982. L'abbé Edoula a également remercié les chrétiens formant la communauté de l'ACERAC pour laquelle avec son confrère l'abbé Antonio Mabilia, secrétaire général de l'association, ils sont devenus de bons bergers depuis 2017, année du début de leur mandat.

Avant d'être nommé à l'ACERAC, l'abbé Maurice Edoula a assumé d'importantes charges dans son diocèse. Entre autres, il a été curé de la paroisse Saint Joseph de Djambala, économiste diocésain. Cette année, c'est lui qui a prêché la retraite aux prêtres ordonnés le 22 juin à la paroisse Notre-Dame de Lékéty par Mgr Gélase Armel Kema, archevêque d'Owando. Accablé par une série de décès au niveau de sa famille, il n'a pas pu célébrer son jubilé à Etoumbi, alors qu'il s'y préparait.

A.G.
NGOUMA

TEMOIGNAGE

Willy s'en va comme il a vécu

Le décès de notre collègue Gislain Wilfrid Arsène Boumba laisse tout le monde en émoi. Le mercredi 21 août 2024, lorsqu'un proche me téléphone de Brazzaville pour m'annoncer que Willy photo vient de nous quitter, douleur et consternation me saisissent. Alors que ce jour-là, je suis en train d'attendre la levée de corps de ma sœur Victorine Ngouma à la morgue municipale de Nkayi. Double tristesse!

Aussitôt, j'informe la rédaction de La Semaine Africaine qui naturellement, réagit avec étonnement. Le journal décide de dépêcher l'un de nos collègues au domicile de Willy à Diata, pour s'enquérir des circonstances de son décès inopiné; lui qui la veille avait téléphoné pour dire qu'il ne se sentait pas bien et ne pouvait pas rejoindre l'équipe pour la mise en page de l'édition du journal à paraître vendredi 23 août. Tout le monde est affligé! Appels téléphoniques et messages de condoléances fusent de partout. Tout le monde veut savoir de quoi est mort ce photographe qui ne passe jamais inaperçu. Lorsqu'il est à un reportage, il attire l'attention de tous, de par son activisme et son agilité toujours incomparables. Son métier de photographe bien plus que celui de journaliste lui confère une célébrité et une audience incontestables. Willy arrive à la rédaction de La Semaine Africaine au milieu des années 2000, comme collaborateur externe. Son premier grand reportage fut sans doute la couverture des ordinations de huit prêtres du diocèse d'Owando

le 26 juin 2005, que Mgr Ernest Kombo décide de conférer cette année-là, à Djambala, dans le département des Plateaux. L'actuel recteur du Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda de Kinsoundi, l'abbé Barthel Christel Ganao faisait partie du groupe. Le défunt Médard Samba-Tsinda et moi le recevons au sein de la rubrique «Religion» devenue «Vie de l'Eglise» dont nous avons la responsabilité. Nous l'avons ainsi aidé à s'insérer dans l'équipe. Nous avons déniché Willy d'abord comme photographe, parce qu'il venait livrer les photos au journal et nous permettait d'être au courant de certains faits d'actualité. Puis, à travers le bulletin «Le Ressuscité» de la paroisse Jésus Ressuscité où il signait sous le pseudonyme de Guy Anselme Boulemvo. Avec Médard Samba-Tsinda, nous reprenions tantôt ses articles dans La Semaine Africaine, tantôt nous lui demandions de le faire lui-même, pour nos lecteurs. Plus tard, en 2008, le directeur de l'époque Joachim Mbanza le découvre. Un jour, il l'invite à participer à la conférence de rédaction et



Gislain Wilfrid Arsène Boumba depuis ce jour, il l'admet au sein de l'équipe pour la qualité de sa plume qu'il appréciait déjà sans l'avoir connu. C'est un personnage à la mémoire d'éléphant, capable de vous rappeler certains événements avec exactitude et dans les moindres détails. Comme un autre de nos anciens décédé avant lui, Martin Charlemagne Borel Boukaka «Bay», Willy connaissait les noms de presque tous ses contemporains dans leur intégralité, et possédait les numéros de téléphone de bon nombre de gens. Tant de fois, il nous aidait à joindre sans peine beaucoup de nos contacts. Sur-tout au niveau de l'Eglise où il a beaucoup semé. Parmi ses nombreux articles dans les colonnes de ce journal, il y a ceux consacrés aux funérailles des ouvriers apostoliques qu'il signait avec frénésie

et fierté. Avec humour, nous l'appelions le reporter des cérémonies funéraires. Il acceptait et supportait avec fair-play nos critiques, blagues et moqueries qui constituent l'ambiance de la rédaction. Au sein du journal, il savait manifester sa présence par des faits et gestes propres à lui. Il était un peu grimaçant. C'est peut-être là l'autre belle manière d'évoquer la mémoire de Willy.

Willy a servi l'Eglise, notre Eglise avec zèle et dévouement. Mais surtout, il l'a aimée jusqu'au bout. Il a sillonné les diocèses du Congo. La couverture des 80 ans de la basilique Sainte Anne du Congo à Brazzaville coïncidant avec la célébration de la Journée du Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar (SCEAM) le dimanche 28 juillet 2024 est son dernier grand reportage. Collaborateur pigiste pendant longtemps, c'est sous le directeur actuel Albert Mianzoukouta qu'il est recruté comme agent permanent.

Cher Willy, parfois tu m'appelais affectueusement: cher homonyme. Merci pour la qualité de tes articles et pour ta contribution à la vie de notre journal, qui ce mercredi 4 septembre, jour de ta mise en terre célèbre ses 72 ans.

Va et repose en paix!

Aristide Ghislain
NGOUMA

GISLAIN WILFRID ARSENE BOUMBA

Pour un voyage sans retour

Mercredi 4 septembre 2024, au lieu de célébrer le 72^e anniversaire de La Semaine Africaine, c'était plutôt l'angoisse, les pleurs et le chagrin. Le personnel de La Semaine Africaine en larmes a accompagné Gislain Wilfrid Arsène Boumba, chef de la rubrique «vie de l'Eglise», journaliste reporter photographe à sa dernière demeure.

L'hommage lui a été rendu au Centre inter-diocésain des œuvres (CIO), siège de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) et des Commissions épiscopales. Ils étaient tous là, ceux qui l'ont connu et côtoyé: Evêques du Congo, membres du secrétariat général de la CEC, les Commissions épiscopales et autres institutions ont

pris part à cette cérémonie d'hommage. Gislain Wilfrid Arsène Boumba dit Willy photo a été au front de toutes les activités de l'Eglise du Congo, de Brazzaville à Pointe-Noire; de Dolisie à Ouesso; de Kinkala à Gamboma; d'Owando à Impfondo, toujours avec sa «mitrailleuse» de combat, l'appareil photo en bandoulière et son stylo à la main



afin de les rendre visibles. Fervent chrétien engagé et dévoué, membre confirmé de la confrérie Sainte Rita,

il a reçu l'hommage de la chrétienté de l'archidiocèse de Brazzaville au cours de la messe de suffrage célébrée en l'église Saint-Esprit de Moungali, peu avant son inhumation au cimetière privé de Wayako.

Nous y reviendrons.

Pascal BIOZI KIMINO

IN MEMORIAM

25 août 1967 – 25 août 2024, il y a 57 ans que Camille NGOLEBA fut rappelé à Dieu à la fleur de l'âge, en sa 22^e année de vie.

«J'aurai tant voulu que tu sois là,
Au lieu d'être dans l'au-delà
La vie aurait eu une autre saveur
Bien qu'elle reste divine faveur
Pour moi qui ne t'ai point connu
Bien que tu ne me sois point inconnu
Mon cœur te hèle chaque jour

Et je sens ta présence en retour»
Un bref passage terrestre qui nous rappelle non seulement que «la vie est trop belle pour ne pas être éternelle» mais aussi que: «dans sa grande miséricorde [Dieu] nous a fait naître pour une vivante espérance grâce à la résurrection de Jésus Christ d'entre les morts, pour un héritage qui ne connaîtra ni



corruption, ni souillure, ni flétrissure. Cet héritage vous est réservé dans les cieux» (première lettre de St Pierre).

Que tous ceux, qui l'ont connu, accompagnent son passage au travers des ravins de la mort où le berger le conduit avec le bâton rassurant de la croix, par d'ardentes prières.

Clovis GOLEBA OSSEBI alias Rufin HODJAR, son fils.

XXIII^e DIMANCHE ORDINAIRE, ANNEE B

«La foi, est la porte d'entrée de Dieu au cœur de la vie de l'homme»

Textes: Is 35,4-7a; Ps 145 (146); Jc 2,1-5; Mc 7,31-37

Chers frères et sœurs en Christ,

Il y a quelques années en arrière, le pape Benoît XVI de vénérée mémoire, pour inaugurer l'Année de la Foi 2012-2013 publiait la lettre apostolique intitulée: «La porte de la foi». Dans ce document, le pape explique que «l'Année de la foi est une invitation à une conversion authentique et renouvelée au Seigneur, unique Sauveur du monde». Cela dit, Jésus nous appelle aujourd'hui à saisir chaque opportunité de foi pour synchroniser notre vie à l'amour de Dieu afin, de «l'ouvrir» à la dynamique de la recherche du Bien absolu pour nous-mêmes et pour le monde entier.

En effet, le dimanche dernier déjà, Jésus s'adressant aux pharisiens et scribes, dans l'extrait de l'évangile de Marc 7, faisait cette observation: «Isaïe a bien prophétisé à votre sujet, hypocrites, ainsi qu'il est écrit: ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi. C'est en vain qu'ils me rendent un culte; les doctrines qu'ils enseignent ne sont que des préceptes humains. Vous aussi, vous laissez de côté le commandement de Dieu, pour vous attacher à la tradition des hommes». En fait, pour preuve d'authenticité de notre «foi», notre bonne conduite doit l'emporter sur des actions répugnantes et injustes. C'est l'attitude à laquelle St Jacques nous invite dans la première lecture de ce dimanche: «Mes frères, dans votre foi en Jésus Christ, notre Seigneur de gloire, n'ayez aucune partialité envers les personnes...». D'emblée, la foi est une porte toujours ouverte à l'accueil de la Grâce de Dieu, par un exploit de son Amour qui peut être un miracle de guérison, de délivrance ou de sa miséricorde. Cette espérance nous a été retracée dans la première lecture. Lorsque le prophète annonce la consolation et la libération du Peuple d'Israël, il exhorte ceux qui ont le cœur troublé à être courageux, car notre Dieu vient pour sauver. De l'évangile de Marc, que nous avons entendu, résonne cette même espérance quand dans le miracle qu'opère Jésus, les yeux de l'aveugle s'ouvrent, ses oreilles de sourd entendent de nouveau et sa langue déliée il peut enfin crier de joie.

Bien-aimés,

Tout cela mis ensemble n'évoque pas seulement des miracles physiques, mais symbolise un renouveau spirituel. Car, nous qui sommes appelés, communauté de croyants ou l'Eglise; fidèles du Christ, il nous faut croire aux promesses de Dieu, et à ne jamais perdre de vue sa capacité à agir dans les situations même les plus désespérées. Toutefois, notre carquois de la foi garni de «la justice, l'amour, l'unité, la fraternité, le pardon, la paix...» confortent nos efforts dans la conquête du bien et à franchir notre vie du mal et ses vices. Autrement dit, s'ouvrir à la foi s'engage à la vie de communion avec Dieu qui favorise entre les fidèles et enfants de Dieu la pratique prodigieuse du Bien et la promotion des valeurs au cœur de la société. Il est donc possible de franchir ce seuil quand la Parole de Dieu est annoncée et que le cœur se laisse modeler par la grâce qui transforme. Ainsi, le pape Benoît XVI en son temps indiquait que l'enjeu crucial d'un renouveau de la foi suppose que l'homme d'aujourd'hui peut aussi ressentir le besoin de se rendre au puits de Jacob (Sichem) comme la Samaritaine (la prostituée et symbole de la perversion absolue d'autrefois), pour écouter Jésus qui livre le message qui emmène à croire en Dieu et à le boire Lui la Source jaillissante d'eau vive (cf. Jn 4,14). Croire en Jésus Christ est donc le chemin pour pouvoir atteindre de façon définitive le salut et la guérison de toutes sortes de maladies. Aujourd'hui encore, «Effata!» qui signifie «Ouvre-toi!» est le mot fort et puissant qui résonne profondément dans nos cœurs à l'issue de la Parole de Dieu que nous venons de méditer. Que ce cri de Jésus, prononcé durant la guérison du sourd-muet, dans notre vie, trouve un écho au-delà d'une simple demande de guérison physique pour devenir une invitation à ouvrir notre être tout entier à la foi, à la confiance et à la justice. En tant que chrétiens, il nous est demandé de ressembler à ce Dieu qui se préoccupe du pauvre et du faible. Si nous ouvrons notre cœur à cette réalité, notre foi devient alors une force qui nous pousse à agir contre les injustices, à rétablir la dignité des laissés-pour-compte, et à dénoncer avec courage les abus de pouvoir. Ou comme Jacques, veiller à ce que nos actions soient en adéquation avec la Volonté de Dieu. Enfin, c'est aussi une invitation à reconnaître la dignité de chacun, peu importe son statut social ou ses moyens matériels. Il en dépend du témoignage chrétien: ce dont le monde aujourd'hui a particulièrement besoin «le témoignage crédible de tous ceux qui, croient "en Esprit et en Vérité"...». Ne l'oublions pas, la foi sans la charité ne porte pas de fruit et la charité, sans la Justice et l'Amour est une séquence de théâtre sans trame; cette trame qui est Jésus-Christ. Par conséquent, la Foi et la Charité se réclament réciproquement et elles se déploient dans l'Amour et la Justice qui s'embrassent si bien que l'une permet à l'autre de s'accomplir. En ce dimanche, alors que nous recevons la Parole de Dieu, ouvrons notre cœur à la confiance absolue en Dieu qui libère et qui guérit. Soyons ses témoins: faiseurs de paix, bâtisseurs de justice et porteurs d'espérance avec les rayons lumineux susceptibles de dissiper l'obscurantisme du monde actuel! Amen!

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS

IMPOTS ET DOUANES

Ludovic Ngatsé entend mettre en œuvre un plan d'action

Le ministre du Budget, des comptes publics et du portefeuille public, Ludovic Ngatsé, a voulu toucher du doigt le cadre de travail et les difficultés auxquelles sont confrontés les services des douanes et des impôts. Il a visité le 27 août 2024, à Brazzaville, les bureaux principaux des douanes de Maya-maya, du Beach ainsi que les structures des impôts à Mpila (dans le 5^e arrondissement), à Talangaï, à Mfilou et à Makélékélé en passant par les trois hôtels des impôts. Cette visite s'inscrit dans la prise en compte du plan d'action qui sera mis en œuvre très rapidement.



Ludovic Ngatsé visitant les structures des douanes de Maya-maya

Sur instruction du président de la République et du premier ministre, et sous le contrôle du Comité sur la mobilisation des ressources, le ministre Ludovic Ngatsé a proposé des mesures rapides qui permettront d'accélérer cette mobilisation. «*Bien sûr, ça ne se fera pas en un jour, ni en deux jours, parce qu'il y a des mesures immédiates, qui sont les plus faciles à modifier, les mesures à moyen et long terme qui pourront apporter des solutions, notamment avec des grands projets tels que la facture électronique, la finalisation du paramétrage de l'E-taxe. Nous constatons qu'il y a beaucoup de difficultés et donc il faut continuer à travailler pour que les gens produisent mieux, qu'ils aient notamment le système d'informations appropriées*», a déclaré Ludovic Ngatsé.



Le ministre Ngatsé et les responsables des impôts devant l'hôtel des impôts de Bifouiti

Visitant les trois hôtels des impôts déjà terminés, mais pas informatisés, le ministre en charge du Budget a souligné la continuation des visites de prise de contacts avec les services techniques qui mobilisent les ressources intérieures. «*Je vais rendre compte à qui de droit afin que les moyens soient mobilisés pour que dans les mois qui suivent, les structures intègrent les hôtels des impôts, qui ont coûté chers à l'Etat et qui donnent un cadre approprié, adapté au travail de collecte des impôts et des douanes*», a dit le ministre. Les visites de prises de contacts avec les services techniques engagées par le ministre Ludovic Ngatsé se sont poursuivies dans la Sangha, à Sibiti, à Dolisie et à Pointe-Noire.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

PROJET PILOTE HIFOR DU PARC NATIONAL DE NOUABALÉ NDOKI

Développer des mécanismes innovants pour la conservation des forêts

Le ministère de l'Economie forestière et l'ONG internationale, d'origine américaine, pour la conservation de la biodiversité, Wildlife conservation society (WCS) ont procédé, vendredi 30 août 2024, à Brazzaville, au lancement officiel du projet pilote «*Initiative d'investissement pour les forêts à haute intégrité dans le parc national de Nouabalé-Ndoki en république du Congo*» ou High integrity forest initiative (HIFOR) en anglais. La cérémonie a été co-présidée par Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière et le Dr Christopher Holmes, directeur régional de WCS Afrique centrale et Golfe de Guinée, en présence de Eugène S. Young, ambassadeur des Etats Unis d'Amérique au Congo et la représentante de l'Unesco au Congo.

La mise en œuvre de ce projet pilote va marquer une étape importante dans le développement des mécanismes financiers innovants permettant au pays de tirer le meilleur parti de ses efforts de conservation des forêts et des écosystèmes associés.

Le projet a vu le jour à la suite de la signature de l'accord de coopération entre le Gouvernement et WCS pour la gestion durable et le financement du parc national de Nouabalé-Ndoki, par le biais d'un mémorandum d'entente signé en 2023, lors de la Cop 28, à Dubaï. Selon le constat, au cours de la dernière décennie, la coopération internationale sur la conservation des forêts et en particulier le financement climatique des forêts a largement évolué autour du processus de la REDD+. Ce financement donne la priorité aux zones ayant connu une déforestation historique importante.

La protection à long terme des forêts à haute intégrité, qui ne sont pas à la limite de la déforestation, fait l'objet de moins d'attention. Les mécanismes internationaux actuels de financement climatique ne sont pas conçus pour inciter à la protection des forêts à haute intégrité. Ces forêts sont le plus souvent exclues des politiques, des évaluations financières et des programmes d'investissement qui pourraient financer leur entretien et leur préservation permanente. C'est à ce titre que WCS a proposé la création d'une nouvelle initiative de financement climatique et de la biodiversité pour les forêts à haute intégrité afin d'aider à préserver les ser-



Mme Rosalie Matondo

vices écosystémiques essentiels qu'elles fournissent et pour combler ce manque de financement pour le parc national de Nouabalé-Ndoki.

Le projet présenté par Louis Bernard Cheteu, un cadre de WCS, a une durée de 10 ans pour



Photo de famille à la fin des travaux

produire de nombreux services environnementaux. Son objectif est d'encourager le maintien de la régulation du climat et la conservation de la biodiversité. Le maître d'ouvrage du projet est le ministère de l'Economie forestière et le maître d'œuvre est WCS. Le promoteur du projet est le parc national de Nouabalé-Ndoki. Le Dr Christopher Homes a signifié que WCS joue un rôle majeur dans la conservation de la faune et flore au Congo depuis plus de 30 ans, où elle a contribué à la création, l'expansion et la gestion de trois des cinq parcs nationaux. «*WCS concentre son action pour la protection efficace des espèces, le bien-être des communautés locales et la gestion des parcs, mais également dans d'autres domaines comme la science, l'éducation et l'appui au développement du tourisme*».

HIFOR représente une opportunité unique pour la République du Congo.

Mme Rosalie Matondo a, pour sa part, souligné que «*le projet HIFOR est un outil qui permet à notre pays de combler le déficit de financement pour les forêts à haute intégrité, notamment pour le cas du parc national de Nouabalé-Ndoki. Notre ambition est d'étendre à terme cette expérience à d'autres zones de conservation, si les résultats de cette phase pilote s'avèrent concluants. Nous n'avons donc pas droit à l'erreur dans cette nouvelle aventure*».

A noter que le parc national Nouabalé-Ndoki est classé au patrimoine mondial naturel pour sa biodiversité. Ce parc protège les espèces emblématiques de la forêt du Bassin du Congo.

Philippe BANZ

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

La Malaria, une affaire de tous

Le président directeur général du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme, le Dr Michael Adekunle Charles, a affirmé au cours d'une conférence de presse qu'il a animée, que 2025 sera une année critique parce qu'à cinq ans (2030) de l'atteinte des Objectifs de développement durable. Il appelle les acteurs à un financement accru pour en finir avec les inégalités dans le traitement du paludisme. C'était le 29 août 2024 à Brazzaville.

Malgré les progrès accomplis au cours des 20 dernières années dans la lutte contre le paludisme grâce aux innovations qui lui ont été consacrées et ont permis d'éviter 11,7 millions de décès dus à la maladie, on constate sa recrudescence depuis quelques années, comme l'a fait également observer le Partenariat RBM lors de sa rencontre avec des dirigeants africains en marge de la réunion du Comité régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique à Brazzaville. L'Afrique est la plus touchée, car c'est sur ce continent que surviennent plus de 90 % des cas de paludisme et des décès qu'il entraîne.

Pour le Dr Michael Adekunle Charles, le paludisme reste une injustice inacceptable, parce qu'il cause la pauvreté et vice versa. «*Des études et des analyses que nous avons faites au Partenariat, RBM, montrent*



Dr Michael Adekunle Charles pendant la conférence de presse

effectivement qu'il y a un écart considérable dans la gestion de la lutte contre le paludisme. Cette maladie cause des croissances, des dégâts dans nos pays. Mettre un terme au paludisme, ce n'est pas seulement l'affaire du ministère de la Santé, c'est l'affaire de tout un chacun. Depuis la création du Partenariat RBM en 1998, nous avons vu un impact dans la lutte contre le paludisme sur le continent. Si, à l'époque, un enfant mourait chaque 30 secondes à cause du paludisme, il y a eu des avancées et aujourd'hui, c'est chaque deux minutes. Cela reste quand même beaucoup. Voilà pourquoi chacun doit s'impliquer dans la lutte contre le paludisme», a souligné le PDG de Partenariat RBM.

Le Dr Michael Adekunle Charles a estimé qu'il faut suivre l'exemple des pays qui ont réussi à mettre un terme au paludisme comme le Cap Vert. «*Ce n'est pas la première fois. Cela est arrivé dans les années 60 et le paludisme était revenu. Dans les années 80, pour la deuxième fois, ils ont été certifiés, la ma-*

ladie est revenue de nouveau. Aujourd'hui, l'OMS a encore certifié qu'il n'y a plus de malaria au Cap Vert. Lorsqu'on lutte contre la malaria et qu'on certifie ce pays, il devient libre du paludisme. Cela ne doit pas dire qu'il doit dormir sur ses lauriers. Il doit continuer à travailler, à faire le monitoring pour continuer sur le progrès. Il y a des pays qui le font comme le Rwanda. C'est possible grâce à la détermination politique, grâce à l'appui des communautés et de tout un chacun», a-t-il souligné.

La population pense que le vaccin met fin au paludisme. Le PDG de partenariat RBM a relevé que: «*le vaccin n'est pas un sauveur, nous devons continuer à travailler pour innover. En utilisant les vaccins, il faut continuer à utiliser les moustiquaires imprégnées, les insecticides et tout ce qui existait avant*». Le Partenariat RBM est une entité hébergée par les Nations Unies, qui regroupe plus de 500 partenaires qui œuvrent à l'élimination du paludisme.

A.N'K-K.

Maître Léole Marcelle KOMBO

Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers

1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718

Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE CLINIQUE LA VIE

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 23 Mars 2023, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 26 Juin 2024, sous le folio 117/7 N°831, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée (SARL) à la même date en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: CLINIQUE LA VIE;

Forme: Société à Responsabilité Limitée;

Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA;

Siège social: Grand-marché, vers la Pharmacie Cœur Joyeux, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo:

-Médecine générale et spécialités médicales;

-Soins curatifs, préventifs;

-Analyse biomédicale;

-Radiologie;

-Mise à disposition du personnel médical;

-Visite annuelle, Médecine du travail et pathologies professionnelles;

-Expertises médico-légales;

-Formation du personnel;

-Participation aux activités de santé publique;

-Recherche biomédicale.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: Monsieur LOUVILA MISSONTSA Lys

Krystos;

RCCM: CG-PNR-01-2024-B12-00119.

Pour insertion légale,

Maître Léole Marcelle KOMBO



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT



UNITE DE GESTION DU PROJET

RESULTATS DE L'EVALUATION DES OFFRES SOUMISES AU TITRE DE L'APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET N°005/24/SC/MAEP/PAJE-UGP DU 31 MAI 2024 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE STRUCTURE DE FACILITATION DE L'APPUI AUX MPME DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE

Dans **Les Dépêches de Brazzaville** n°4759 et **La Semaine Africaine** n°4232, l'UGP du PAJE a publié l'AMI n°005/24/SC/MAEP/PAJE-UGP en vue du recrutement d'une structure de facilitation de l'appui aux micro, petites et moyennes entreprises du

secteur agroalimentaire. A la date butoir du dépôt des candidatures prévue pour le 13 juin 2024 à 16 h00, sept (7) cabinets/firmes ont soumis leurs offres. L'évaluation de celles-ci a donné lieu aux résultats suivants:

Raison sociale	Score	Classement
Association des Facilitateurs du Developpement Local (AFDL)	100	1 ^{er}
Groupe AFRICA Youth Expertise/ Congolaise Terre des Hommes Association (CTHA)	80	2 ^e
Consortium AGRIDEV-CERPAC-CJID	78	3 ^e
Groupe LODEC-DJOBEY	70	4 ^e
Groupe FGR-SEP/Développement	60	5 ^e
ECIFORM-Services	52,5	6 ^e
Groupe Expert conseil-DMI-Consultant-CPDM-MATRACE	45	7 ^e

Le cabinet/firme Association des Facilitateurs du Developpement Local (AFDL), placé en tête de classement, est le seul candidat retenu pour la poursuite du processus de recrutement selon la méthode de sélection fondée sur la qualification des consultants (SQC).

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur national

Gatien Ulrich MASSENGO

MODIFICATION DE L'AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°03

Référence: Avis à manifestation d'intérêt publié le Vendredi 30 Août 2024 N°4245 pour la mission de Coordonnateur dans le cadre du Projet d'amélioration du service d'électricité (PASEL).

Objet de la modification: Mise à jour des critères de qualification et des exigences pour le poste de Coordonnateur.

Texte de modification:

Suite à une révision des exigences pour le poste de Coordonnateur dans le cadre du PASEL, les modifications suivantes ont été apportées au profil du poste mentionné dans l'avis à manifestation d'intérêt:

1. Diplôme requis:

- **Avant:** Avoir un diplôme universitaire d'un niveau minimum de Master 2 (Bac+ 5) en Énergie, ingénierie, gestion de projet ou sciences économiques. Gestion de projets, sciences humaines, sciences économiques, administration publique, administration des affaires, travail social ou disciplines apparentées.

- **Après:** Avoir un diplôme universitaire d'un niveau minimum de Master 2 (Bac+ 5) en Énergie, ingénierie, gestion de projets ou

sciences économiques.

2. Expérience professionnelle:

- **Avant:** Avoir une expérience professionnelle pertinente d'au moins 7 ans dans la conduite de projets industriels d'envergure nationale ou internationale en lien avec les infrastructures, l'électricité, les énergies ou tout autre domaine connexe.

- **Après:** Avoir une expérience professionnelle pertinente d'au moins 7 ans dans la conduite de projets dans les domaines de l'électricité, de l'énergie ou dans un autre domaine connexe.

Autres qualifications:

- **Avant:** Le profil initial mentionnait la nécessité d'avoir une expérience professionnelle dans au moins 2 projets de développement.

- **Avant:** sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de

la première année du contrat;

- **Après:** Ces exigences ont été supprimées dans le profil modifié.

Maintien des autres critères: Les autres critères de sélection mentionnés dans l'avis original demeurent inchangés. Les candidats doivent soumettre leurs dossiers en tenant compte de ces nouvelles exigences.

Date limite de soumission: Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse indiquée au plus tard le 16 septembre 2024 à 15h00.

Pour toute information complémentaire, les candidats intéressés peuvent consulter les Termes de Référence (TdRs) du poste ou contacter l'Unité de Gestion du Projet Agroforesterie (PANC) aux coordonnées suivantes:

• **Adresse postale:** Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC) à Brazzaville, Camp Clairon Case A2 Avenue Maréchal LYAUT Centre-Ville, République du Congo.

• **Téléphone:** 06 817 06 33 / 05 616 95 74

• **Email:** panccongo2022@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 02/09/2024

La Coordonnatrice du PANC

Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale
de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE CENTRE DE PATHOLOGIE

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 06 Août 2024, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres, sous le folio **145/13 N°5972**, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée (SARL) à la même date en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: CENTRE DE PATHOLOGIE;

Forme: Société à Responsabilité Limitée;

Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA;

Siège social: 25, Avenue Sergent MALAMINE,

Centre-Ville, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo:

-Laboratoire d'analyse médicale;-Prestation de services.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: Monsieur **Bruth Golvy MVOUKOU-LOU**;

RCCM: CG-PNR-01-2024-B12-00154.

Pour insertion légale
Maître Léole Marcelle KOMBO

NECROLOGIE

Sauve-Gérard NGOMA MALANDA, journaliste culturel (CULTURA/Télé Congo), Famille NGOMA MALANDA (Dr Joly Serge, Clément Coulouma, Bienvenu Nazaire, Gervais Noël, Laure Ghislaine et Sr Marie Virginie Noëlle), la Famille Mpandzou et Mi-mpandzou Boueta Mbongo ont le regret de vous annoncer le décès de leur sœur, fille et nièce, Emma Claudia Elizabeth NGO-



MA, survenu le 29 août 2024 à Orléans, en France, suite à une hospitalisation. L'inhumation aura lieu le vendredi 06 septembre prochain à Orléans, en France. À Brazzaville, une veillée à la maison familiale sise rue Biza Makélékélé, arrêt de bus Sénégalais après le marché Bourreau. Une messe de suffrage sera dite en l'église Saint Charles Lwanga de Makélékélé le vendredi 06 septembre à 14h00.

ANNONCE

Monsieur **Saïd PORTELAT PIOMIE** déclare avoir perdu un BL (Bill of Loading) ou connaissance numéro SL 402 PN 037 concernant les véhicules tracteurs en provenance de la Chine, appartenant à la Société Africaine de Production et de Distribution. Le nom de l'armateur est: **SHANGAI FAREAST INTERNTIONAL AGENCY**, représenté ici au Congo par Monsieur **BU HE**.

Par ailleurs, il à signaler que les deux autres originaux du BL sont déjà remis à M. **BU HE**, responsable de la société **SHANGAI FAREAST INTERNTIONAL AGENCY**.

Toute personne ayant retrouvé ce BL ou connaissance est priée de le déposer au siège du journal La Semaine Africaine, Bureau de Pointe-Noire, sis dans l'enceinte de l'Evêché, au centre-ville, ou appeler au numéro: 06 902 47 95.

REMERCIEMENTS

Enfants N'GOUBOU NZENGUELET et Famille

Nous avons le réel plaisir de vous remercier d'avoir été à nos côtés le samedi 17 août 2024 à Dolisie, à l'occasion de la cérémonie d'anniversaire pour les 100 ans de notre chère maman, sœur, grand-mère: Veuve Joséphine N'GOUBOU-NZENGUELET «Comi».

Merci pour vos cadeaux, vos sourires et votre bonne humeur.

Nous débordons de joie pour toutes vos attentions qui ont touché nos cœurs.

*Sacrée soirée inoubliable en votre compagnie.
Avec toute notre sincère gratitude.*



Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG, Notaire
à Pointe-Noire, en son Etude sise Avenue Boulevard Charles de Gaulle (Au-dessus des Ets JAKANE, à côté du restaurant JAIPUR, en diagonale de PARK N SHOP), Boîte Postale: 1161, Téléphone: (242) 05.523.85.38; 06.631.74.01.

INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte authentique portant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, en date à Pointe-Noire, République du Congo, du six août deux mille vingt-quatre de «**E-MARKET ERA CLEANING SARLU**» à caractère unipersonnel au capital de Francs CFA UN MILLION (1.000.000), dont le siège social est sis au 57, rue Polydor, Moungali, Arrondissement IV, Brazzaville, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le numéro **CG-BZV-01-2016-B13-00483** reçu par le Notaire ci-dessus nommé, enregistré suivant Folio **152/25, N06210**, il a été résolu, en premier lieu, l'ouverture d'une succursale de «**E-MARKET ERA CLEANING SARLU**» à Pointe-Noire, Villa 13, Tchikobo, Site Panorama 2, Centre-ville et la nomination de Madame Gbiatibwa POTO, en qualité de gérante; en deuxième lieu, l'extension de l'objet social de «**E-MARKET ERA CLEANING SARLU**» en y insérant: maintenance industrielle, travaux de soudure; Tuyauterie; Chaudronnerie; Travaux d'échafaudage Calorifuge; Peinture; Peinture industrielle; Sablage; Métallurgie; Fourniture de produits et équipements industriels; Collecte, triage

et enlèvement des déchets; Inscription catodite et **CND**; Baremage des cuves enterrées et aériennes; Baremage des camions et wagon citernes; Contrôle et gestion des stations de dépôts pétroliers; Prélèvement des échantillons de produits pétroliers.

Conséquemment aux résolutions ci-haut mentionnées, les formalités de dépôt de l'acte ci-dessus décrit, objet de la présente publication, ont été effectuées, d'une part, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, République du Congo, le vingt et un août deux mille vingt-quatre, d'autre part, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, République du Congo, le vingt-sept août deux mille vingt-quatre sous le numéro **CG-PNR-01-2024-D-01041**, puis l'inscription modificative a été portée sur le Registre d'arrivée sous le numéro **CG-PNR-01-2024-B-00665**.

Par ailleurs, la succursale a été immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro **CG-PNR-01-2024-B20-00012**.

Pour avis,

Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG.

Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, 1er étage Immeuble abritant le Restaurant «JAIPUR» face de CONGO Télécom,
Centre-ville, République du Congo.
Boîte Postale: 1444; Tél. 00(242) 04.423.14.44.
E-mail: officemakosso@yahoo.fr

**CESSION DES PARTS
AUGMENTATION CAPITAL
NOMINATION DU PRESIDENT
MISE A JOUR DES STATUTS
DE LA SOCIETE PRAKTOR CONSULTING GROUP
EN SIGLE «PRAKTOR»
Société par Actions Simplifiée
au capital de 10.000 000 FCFA
Siège social: Brazzaville
RCCM: CG-BZV-01-2007-B16-00175**

I-Par acte de cession d'actions en date à Brazzaville du 13 octobre 2023 déposé au rang des minutes de Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire à Brazzaville, le 13 mai 2024 et enregistré à la recette de Brazzaville le 15 mai 2024 sous folio 090/14 numéro 3221, Monsieur **LOEMBA-PANGOUD Didier Wilfrid** associé de la société **PRAKTOR CONSULTING GROUP SARL** en sigle «**PRAKTOR**» a cédé à Monsieur **ITOBA Rufin Serge Wilfrid** la totalité de vingt-cinq (25) parts sociales qu'il détient dans le capital de la société.

II- Au terme d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date à Brazzaville du 02 décembre 2024, déposé au rang des minutes de Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire à Brazzaville, le 13 mai 2024 et enregistré à la recette de Brazzaville le 15 mai 2024 sous folio 090/16 numéro 3223 les associés de la société **PRAKTOR** ont décidé de:

- transformer la Sarl en SAS, Société par

Actions Simplifiée;

- augmenter le capital social de **Neuf millions (9.000.000) Francs CFA** pour le porter à **DIX MILLIONS (10.000.000) Francs CFA** par la création d'actions nouvelles;

- nommer Monsieur **ITOBA Rufin Serge Wilfrid** en qualité de Président de la société;

- nommer le Cabinet CCHRS et Monsieur **Frédéric Thierry NDAMBA** respectivement Commissaire aux comptes Titulaire et commissaire aux comptes suppléant;

- faire la mise à jour corrélatrice des statuts de la société **PRAKTOR CONSULTING GROUP**.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier le 24 mai 2024 sous le numéro **CG-BZV-01-2024-M-09522**.

Pour avis

Maître Félix MAKOSSO LASSI
Notaire

ENVIRONNEMENT

L'Afrique centrale s'en va-t'en guerre contre les gaz à effet de serre

Prélude à la Cop29, prévue à Bakou, en Azerbaïdjan le 11 novembre prochain, le ministère de l'Environnement, du développement durable et du Bassin du Congo avec la Communauté économique des Etats de la Afrique centrale (CEEAC), à travers son hub régional pour la transparence de l'action climatique en Afrique centrale (HuRTAC), ont organisé du 27 au 30 août 2024, à Brazzaville, un atelier technique régional de formation sur le suivi des contributions déterminées au niveau national (CDN), la projection de gaz à effet de serre et du soutien à la préparation des rapports biennaux de transparence (BTR).

Les travaux ont été ouverts, en mode virtuel, par Mme Arlette Soudan Nonault, ministre de l'environnement, du développement durable et du Bassin du Congo, en séjour à l'étranger. En présentiel, on a noté la présence de l'ambassadeur de la CEEAC Baudouin Hamuli Kabarhuza, Richemond Assié du PNUD et le Dr Henning Wueter, directeur de l'initiative pour la transparence de l'action climatique (ICAT).

Au cours de ces assises, les experts nationaux en matière de climat des pays de la CEEAC ont partagé des expériences, tout en approfondissant leurs discussions sur les exercices de suivi et de rapports des contributions déterminées au niveau national en vue de préparer des rapports biennaux de transparence. L'enquête biennale est une série d'évaluations techniques sur les informations relatives aux émissions et aux absorptions de gaz à

effet de serre (GES). Une cinquantaine d'experts venus d'Angola, du Burundi, du Cameroun, de Centrafrique, du Congo, de la Ré-



Les participants après la cérémonie d'ouverture



Pendant les travaux

publique Démocratique du Congo, du Gabon, de Guinée Equatoriale, du Kenya, de Sao-Tomé et Principe et du Tchad, ainsi que des partenaires techniques et financiers ont bénéficié du soutien de US Forest service (USFS), de la Banque africaine de développement (BAD), de l'ini-

tiative pour la transparence de l'action climatique (ICAT), du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Les experts ont débattu de la gouvernance climat et ils ont planché sur

le financement des projets de climat au niveau de la sous-région.

La rencontre a permis de renforcer les capacités des experts nationaux de la CEEAC et de former les formateurs dans le suivi des contributions déterminées au niveau national et à l'élaboration des projections des émissions des gaz à effet de serre en Afrique centrale.

In fine, toutes les parties ont pris la résolution de s'efforcer de formuler et de communiquer sur des stratégies à long terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre, selon l'article 4 de l'Accord de Paris, afin de réduire les émissions de 43% d'ici 2030, puis de 60% d'ici 2035 par rapport à 2019 et atteindre l'objectif de neutralité de zéro d'ici 2050.

Philippe BANZ

ALPHABÉTISATION

Promouvoir l'alphabétisme par le multilinguisme

Le 8 septembre de chaque année, la communauté internationale célèbre la Journée mondiale de l'alphabétisation. L'édition 2024 est placée sous le thème: «Promouvoir l'éducation multilingue: l'alphabétisation pour la compréhension mutuelle et la paix». Instituée par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), cette journée vise à sensibiliser et à mobiliser l'opinion publique et les gouvernements sur les enjeux de l'alphabétisation pour les individus et les sociétés. Elle souligne l'importance fondamentale de l'alphabétisation en tant que droit humain et élément clé du développement durable.

L'alphabétisation favorise l'autonomie et l'amélioration de la qualité de vie, permettant une plus grande participation au marché du travail et aux processus démocratiques. Les programmes d'alphabétisation dans le monde cherchent à combattre l'illettrisme et à fournir les compétences de lecture et d'écriture nécessaires à tous, en vue de favoriser l'égalité, la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la santé.

L'édition 2024 abordera les questions liées à l'alphabétisation dans des contextes multilingues afin de parvenir à une paix durable et étudiera des solutions possibles pour améliorer les politiques, les systèmes d'apprentissage tout au long de la vie, la gouvernance, les programmes et les pratiques.

Le Congo ne restant pas en marge, milite pour une société

alphabète par le truchement du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, plus précisément par la Direction générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle. Cette direction organise à l'occasion de cette journée la semaine nationale de l'alphabétisation pour toucher le Congolais même vivant dans des zones rurales dans l'objectif de combattre l'analphabétisme et l'illettrisme sous toutes les formes.

La Journée mondiale de l'alphabétisation est un événement clé inscrit au calendrier des actions éducatives internationales. Elle a été proclamée en 1966 lors de la 14^e session de la Conférence générale de l'UNESCO. Depuis, elle symbolise l'importance de l'alphabétisation pour les individus, les communautés et les sociétés.



Des élèves pendant leur apprentissage

Impact de l'alphabétisation sur le développement

Savoir lire et écrire est un levier essentiel de développement. L'alphabétisation est un droit fondamental qui permet d'accéder à l'éducation et participe à la lutte contre la pauvreté. De plus, l'alphabétisation est indissociable des Objectifs de développement durable (ODD), visant une éducation de qualité pour tous. L'alphabétisation des adultes et des enfants demeure un défi majeur au niveau mondial. Selon les données de l'UNESCO, des centaines de millions d'adultes restent analphabètes, avec des femmes représentant une grande proportion de ce chiffre.

Les conflits, la pauvreté, les inégalités de genre et les barrières linguistiques sont autant de facteurs qui entravent la progression de l'alphabétisation. C'est dans ce contexte que la journée mondiale de l'alphabétisation appelle à des mesures concertées pour éliminer ces obstacles. Taux d'analphabétisme: Révélateur d'inégalités persistantes à travers le monde. Éducation des filles et des femmes: Un enjeu-clé pour le développement socioéconomique. Alphabétisation numérique: Essentielle à l'ère du numérique pour ne pas laisser une partie de la population derrière.

Germaine NGALA

SECURITE CIVILE

18977 personnes secourues lors des examens d'Etat

Le Commandement de la Sécurité civile a dressé le bilan de la couverture sanitaire des examens d'Etat et concours, assurée par les services opérationnels, session 2024 (du 4 juin au 2 août), lors d'un point de presse tenu le 30 août à Brazzaville et animé par le commandant de police, José Aimé Moupaaga Dziengué, chef de cabinet du commandant de cette institution. C'était en présence du général de police de première classe, Albert Ngoto, commandant de la Sécurité civile et du représentant du ministère de l'Enseignement général.

Au travers de son action, l'objectif majeur de la Sécurité civile, a été de contribuer au bon déroulement des examens d'Etat

et concours par la prise en charge de tous les cas de détresse enregistrés. «Des données compilées, les céphalées, comme d'habitude, avec 6200 cas, caracolent en tête des symptômes pathologiques dominants, suivies du paludisme 2673, des douleurs abdominales 2002, du syndrome grippal 1847, de la dysménorrhée 1282 et des troubles fonctionnels intestinaux 1092. Il est constaté une hausse de 4901 cas, par rapport à l'année 2023, 2978 cas, soit une augmentation de 1923 cas, qui peut se



Le général Albert Ngoto



Une vue des journalistes et du personnel de la Sécurité civile.

justifier par le nombre croissant des localités couvertes: 27 en 2023 contre 45 localités cette année».

Au total, 45 localités ont bénéficié de cette couverture, parmi lesquelles 10 localités abritant les services de la Sécurité civile et 35 autres localités où ils ne sont pas implantés. En tout, 917 centres d'examen et concours ont été couverts dans les 45 localités considérées. Des statistiques des interventions réalisées, «18977 personnes constituées de candidats, personnels administratifs, agents des services de l'ordre et autres de l'environnement des centres, notamment les vendeurs, les passants..., ont été reçues, dont 67 évacuées sanitaires vers des centres hospitaliers, pour une prise en charge plus approfondie. Avec 8583 cas, Brazzaville est la localité ayant enregistré le plus grand nombre d'interventions, suivie des départements de la Cuvette 1470 cas; de Pointe-Noire 1444 cas et du Niari 1360 cas», a-t-il poursuivi.

Le Commandement de la Sécurité civile a assuré sans discontinuer, la couverture sanitaire de ces campagnes. La croissance exceptionnelle des interventions réalisées de 2018 à cette année, se présente comme suit: 2018-2601; 2019-4172; 2020-4653; 2021-6590; 2022-11098; 2023-14076; 2024-18977. L'orateur a relevé que cette présentation laisse transparaître la volonté manifeste du Commandement de la Sécurité civile d'étendre son champ d'action en application de la politique de déconcentration de ses services, initiée par le ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local.

Dans cette dynamique, «l'appui financier des ministères des Enseignement général et technique, mérite d'être souligné. Il contribue énormément à la mobilisation générale des personnels et la réunion des moyens logistiques nécessaires. C'est le cas pour cette année où 1602 agents; 37 véhicules et 2 motos ont été impliqués. Autant donc que le permettront les moyens mis à disposition, la couverture sanitaire dans les localités autres que celles d'implantation des services de la Sécurité civile demeurera de mise», a-t-il assuré. A l'en croire, «le bilan ainsi présenté ne serait véritablement utile que si les services assermentés des deux ministères concernés en tirent les enseignements».

EUDOXISE

ANNIVERSAIRE

Les 90 ans de Jeannot Bombenga, une légende de la rumba congolaise

L'artiste-musicien congolais (RD Congo) Jeannot Bombenga Wewando Aka, l'un des moments de la Rumba congolaise, patron de toutes les parties du groupe Vox Africa, avec plus de 60 ans de carrière, a célébré dimanche 25 août à Kinshasa, ses 90 ans d'âge. Il est parmi les derniers survivants des grands musiciens. Un record qu'aucun artiste n'a atteint, pas même papa Wendo Kolosoy. Il a appelé à "la reconnaissance de son œuvre et sa rémunération pendant qu'il est encore en vie".

Selon lui, «c'est maintenant que j'ai besoin des hommages, après ma mort, ça sera inutile. J'ai fait mon temps dans la musique. Cet art noble a fait de moi une icône, une personnalité dans mon pays. J'ai écrit et chanté des très belles chansons qui sont des références dans le répertoire de la rumba congolaise. Dieu m'a fait grâce de vivre jusqu'à cet âge. L'heure a sonné pour moi de laisser aussi la place aux enfants, aux jeunes, de continuer ce travail, là où nous sommes arrêtés», a-t-il affirmé.

Auteur-compositeur, producteur, excellent vocaliste et guitariste, il a composé des tubes à succès. Beaucoup de ses chansons sont interprétées sur les deux rives du fleuve Congo et à travers le monde. C'est de la musique, qu'on appelle la musique pure. Illustre musicien,

Bombenga Wewando a écrit des chansons pour Joseph Kabasele alias "Grand Kallé" avant de créer son propre groupe, Vox Africa, qui lui a permis de caracoler en tête du hit congolais de la musique pendant un long moment. De son apport dans la musique congolaise moderne, les musicographes affirment que Jeannot Bombenga a boosté considérablement la rumba congolaise en y injectant du rock et en revisitant des classiques. Parmi les œuvres phonographiques qui ont fait sa notoriété, on peut citer «Mado», «Bébé 68» et autres «Lolango», chantée en langue Mongo, l'un des dialectes de la République Démocratique du Congo. Il popularisa auprès du grand public le «mongo», l'une des langues congolaises peu utilisée dans la rumba congolaise, contrairement au lingala.



Jeannot Bombenga Wewando

Né en 1934, il démarre sa carrière musicale à l'âge de 23 ans, en 1957, sur un bateau de l'OTRACO où il était matelot, en route vers Kisangani. Il interprétait les œuvres de Joseph Kabasele dit Grand Kallé Jeff devenu son ami. En 1959, il entame une carrière professionnelle et crée l'orchestre Vox-Africa avec Franklin Boukaka venu de Brazzaville, mais il n'eut pas beaucoup de succès, avant de se retrouver dans l'orchestre African-Jazz de Joseph Kabasele. Parti avec Miky, Damoiseau et autres, sans trop convaincre, Il va se retrouver pour la deuxième fois dans l'African Jazz, après le départ de Nico Kasanda, Roger Izeidi et Pascal Tabu Rochereau, en 1963.

En 1968, Jeannot Bombenga quitte son mentor Joseph Kabasele pour voler de ses propres ailes en solo au sein de son orchestre, Vox Africa, qui va s'ouvrir à plusieurs autres artistes parmi lesquels Sam Mangwana en 1967, Ntesa Nzitani Daliens de 1967 à 1968, Marcel Loko Massengo Djeskain jusqu'en 1970, Antoine Ndule Monswe Papa Noël jusqu'en 1968, ou encore le maestro Souzy Kasseya de 1968 à 1973.

Le chanteur Bombenga a été beaucoup affecté par le déclin de son orchestre à partir de 1971 jusqu'à nos jours. Il n'est plus au rendez-vous de son succès mais, il reste nostalgique de ses œuvres. Et malgré son âge, il continue à se produire de temps à autre à Bandalungwa, à Kinshasa.

Alain-Patrick MASSAMBA

LIVRE

"Sarah, ma belle-cousine" d'Henri Djombo inséré dans les programmes éducatifs congolais

Publié aux éditions Hemar et L C, en 2016, le roman "Sarah, ma belle-cousine", de l'écrivain Henri Djombo sera désormais inséré dans les programmes éducatifs congolais, précisément pour les apprenants de la Terminale A, à partir de la rentrée scolaire 2024-2025. Cette œuvre intégrale vient remplacer "Le pleurer-rire" d'Henri Lopès qui a fait 30 ans au programme.



L'écrivain Henri Djombo



La couverture du livre

Henri Djombo s'est dit satisfait du choix porté sur son roman. "Je ne peux qu'exprimer un sentiment de satisfaction d'avoir été honoré par l'inscription de ce roman au programme de Terminale A. Depuis toujours, les écrivains ont souhaité que les programmes puissent varier assez régulièrement pour pouvoir permettre à de nouvelles œuvres de figurer dans des programmes d'enseignements de nos enfants", a-t-il souligné.

Le directeur de l'Institut national de la recherche et d'action pédagogique (INRAP), Augustin Nombo, a rappelé les critères de sélection de cette œuvre littéraire: "C'est une commission mise en place par le ministre qui se charge de ces questions. Elle est composée de beaucoup d'acteurs comme ceux de la culture, des universitaires..., qui statuent sur des critères bien précis, et notamment sur la pertinence des thématiques et sur l'actualité. Cela veut dire que nous l'avons fait pour la Terminale A, C, D; 1^{ère} A, C, D et la Seconde". Puis, il a lancé un appel à l'endroit des enseignants pour s'imprégner du livre afin de bien véhiculer son message aux élèves. "Sarah ma belle cousine" explore les thèmes profonds liés à la famille, à l'amour interdit et aux traditions sociales. L'histoire suit les vies de Sarah et d'un narrateur anonyme qui se révèle être son cousin. Ils grandissent ensemble, développant une relation très proche qui dépasse progressivement les limites du simple lien familial. Le roman dépeint leur amour naissant, un amour tabou et interdit par les normes sociales et culturelle. En dépit des obstacles, leur relation persiste, provoquant des conflits internes et externes.

A.-P. M.

MEDIAS

Bernida Sitou, la coqueluche du 20 heures de Télé Congo

Pour tout dire, sur l'ensemble de ses trois premières éditions du journal de 20 heures sur Télé Congo, je puis affirmer que Bernida Sitou a été parfaite sur tous les plans. Expression française excellente, élocution parfaite, présence vocale remarquable, adresse raffinée dans les lancements, finesse perceptible dans les transitions, pertinence des relances, maîtrise parfaite du sujet, bonne attitude face à la caméra, gestuelle exquise, look télé-génique appréciable, maquillage infiniment mesuré, bref très à l'aise dans la présentation, autant de points forts qui confortent mon admiration pour cette jeune journaliste qui, depuis trois jours successifs, est couverte d'éloges et retient l'attention de plus d'un, édition après édition.

Pour ses premières apparitions sur la Télévision nationale, je puis dire sans ambages que Bernida Sitou a réalisé un sans-faute qui fera parler d'elle. Ce n'est d'ailleurs pas fortuit que je la considère comme la coqueluche du 20 heures sur Télé Congo. Plus qu'une trouvaille, Bernida Sitou c'est une valeur ajoutée, mieux une plus value qui à coup sûr devrait contribuer à faire décoller ce programme télé.

Pourtant, cette performance de haute classe ne me surprend guère puisque Bernida Sitou aura été étincillante lors de son passage à DRTV, la première chaîne de télévision privée à



Bernida Sitou présentant le journal de 20 heures

Brazzaville. Pour avoir suivi ses débuts au 20 h 30 de DRTV, je puis témoigner qu'elle était tout aussi percutante qu'elle l'est aujourd'hui. Loin s'en faut, les prouesses de Bernida Sitou que je sublime ce dimanche 25 août ne sortent nullement du néant. Elles résultent plutôt de la bonne formation et de l'encadrement conséquent qu'elle a dû recevoir de ses aînés et anciens, notamment les grosses pointures de DRTV. Je veux parler de Justin Bambaka, son rédacteur en chef et directeur de l'information, Lionel Mitsingou, Maixent Foukou-Makaya, ces trois as du JT sur DRTV.

Je n'oublie pas Giscard Mahoungou son secrétaire général de rédaction, celui-là qui à mes yeux est le journaliste-reporter qui me fascine le plus au Congo, par la force de ses mots, la pertinence de ses papiers de reportage, il est le meilleur de tous, ce Giscard tellement il m'entraîne, tellement il m'évade. Ainsi, d'un point de vue écriture télévisuelle, je présume qu'elle a énormément

bénéficié de l'encadrement de Giscard, ce virtuose de la plume pour lequel j'ai beaucoup de respect et de considération. Car tenez-vous bien, non seulement Bernida Sitou présente excellemment bien les journaux, mais aussi elle rédige de très bons papiers de reportage ce grâce à l'encadrement de ses anciens. En gros, en réalisant toutes ces prouesses sur Télé Congo, Bernida Sitou en réalité ne fait que rééditer l'exploit accompli durant son passage à DRTV. Comme quoi, quand on a été bien formé et bien encadré, on maîtrise parfaitement son sujet, on est efficace sur le terrain et les résultats sont probants et conséquents.

Pour terminer mon propos, une mention spéciale à André Ondelé et Hordel Biakoro Malonga, respectivement Directeur général et Directeur de l'information de Télé Congo, pour avoir sélectionné Bernida Sitou parmi les présentateurs du journal de 20 heures sur la Télévision nationale.

Simplice MATOUREL

Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, 1^{er} étage Immeuble abritant le Restaurant «JAIPUR»
face de CONGO Télécom,
Centre-ville, République du Congo.
Boite Postale: 1444; Tél. 00(242) 04.423.14.44.
E-mail: officemakosso@yahoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ FUDICIAIRE D'INNOVATION ET DEVELOPPEMENT AGRO-PASTORAL

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
au capital de 2 000 000 FCFA
Siège social à Brazzaville
République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du douze juin 2024 par Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 17 juin 2024, sous folio 105/004 N°1275, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Objet: La société a pour objet tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

- Cabinet conseil dans le domaine de l'agroalimentaire, agropastoral, agroforesterie, l'agro-industrie et la mécanisation agricole,
- Conception et construction des infrastructures agro-pastorales, agro-industrielle (hangars, routes de desserts agricoles, aménagement des zones protégées, aménagement des espaces verts, encadrement et accompagnement des paysans et des agriculteurs, protection de l'environnement, formation;
- Organisation des séminaires, foires agricoles, renforcement des capacités;
- Consulting en montage, études, implantations, réalisations et suivi des projets agro-pastoraux, agro-industrie et agro-business.

La société peut en outre accomplir, seule ou en collaboration avec d'autres sociétés, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des

objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires de nature à favoriser son extension ou son développement. La société peut en outre accomplir seule ou en collaboration avec d'autres sociétés, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires de nature à favoriser son extension ou son développement.

Dénomination: La société a pour dénomination: LA FIDUCIAIRE D'INNOVATION ET DEVELOPPEMENT AGRO-PASTORAL en sigle «FINDAP».

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 9ème étage de l'immeuble ARC, Centre-Ville Duree: La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Capital: Le capital social est de 2.000.000 FCFA, divisé en 100 parts sociales de 20.000 FCFA chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité.

Gérance: Madame EMPESSA DOBJIMBE Raïssa Roselle est nommée aux fonctions de Gérante.

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2024-B13-00205.

Pour insertion légale
Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire

Etude de Maître Bertille Fathe Thècle TATY DJEMBO-PEMBA

Notaire à Pointe-Noire

Bd du Général Charles de Gaulle, 1er étage de l'immeuble sis
derrière le Garage, avant la pharmacie LAJAG, Centre-ville
B.P.: 4322, Tél.: 06 838 02 72/05 361 57 08
République du Congo

INSERTION LEGALE

«PLASTINA SERVICES», en sigle «P.S.» SARL

Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Poto-Poto 2, 89, Rue Banza.
RCCM: CG-BZV-01-2024-B12-00208
Brazzaville - République du Congo

Il appert d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 06 Juin 2024, enregistré à Brazzaville, le 12 Juin 2024, sous folio **0107/4**, n°**01213**, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL)

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- Transport de carburant.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

DENOMINATION: «PLASTINA SERVICES», en sigle «P.S.» SARL.

SIEGE SOCIAL: Poto-Poto 2, 89, Rue Banza.

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.

GERANCE: Madame **Presly Raëlle MOUANGA KIBHAT** est nommée en qualité de gérante de la société pour une durée de quatre (4) ans.

RCCM: CG-BZV-01-2024-B12-00208.

FORMALITE LEGALE: Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 13 Août 2024, sous le numéro **CG-BZV-01-2024-M-10252**.

Fait à Pointe-Noire, le 28 Août 2024.

Pour avis,

Maître Bertille Fathe Thècle TATY DJEMBO-PEMBA, Notaire.

CABINET TAIZE-CONSEILS

Société d'Expertise Comptable
Inscription tableau ONEC-C n° 017SEC
Agrément CEMAC n° SEC111

Siège social: Pointe-Noire, Centre-Ville Enceinte de l'évêché
Tél: 22 294 34 86 / 05 520 17 64 B.P.: 1588
E-mail: cabinet@taizeconseils.com

ANNONCE LEGALE

PROROGATION DU DELAI POUR LA PRODUCTION DE RAPPORT SUR LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DANS LE CADRE DE L'OUVERTURE DU REGLEMENT PREVENTIF DE LA SOCIETE «OIL CONSULTING ENGINEERING & EQUIPEMENT» EN SIGLE O.C.E.E

Suivant ordonnance commerciale rendue par le Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 28 Août 2024, rôle commercial n° 479, Année 2024 et Répertoire n° 237, dont le dispositif est le suivant:

Vu la requête en date à Pointe-Noire du 16 Août 2024 du Cabinet TAIZE CONSEILS; Conseils, Expertise comptable, Audits, Commissariat aux comptes, Expertises Judiciaires, Evaluations Financières, Inscription au Tableau ONECC N° 017SEC/Agrément CEMAC N° SEC 111 Siège Social: Pointe – Noire, Centre – Ville Enceinte de l'Evêché; a saisi le juge des requêtes du Tribunal de Commerce de céans aux fins de report de délai pour la production de rapport sur la situation économique et financière de la Société O.C.E.E.

Que fort de cela et en application des dispositions de l'article 13 de l'Acte Uniforme de l'OHA-DA portant Organisation des Procédures Collectives d'Apurement du Passif, nous sollicitons qu'il vous plaise Monsieur le Président du Tribunal de Céans, une prorogation de deux mois du délai pour la production de rapport sur la situation économique et financière de la société O.C.E.E.

Qu'en l'espèce, le motif de la prorogation de délai du dépôt de rapport est fondé;

Qu'il convient d'y faire droit;

EN CONSEQUENCE

Accordons au Cabinet TAIZE CONSEILS, représenté par Monsieur **Auguste YOLO**, Expert-comptable un délai supplémentaire de deux (02) mois, pour la production de rapport sur la situation économique et financière de la société O.C.E.E;

Disons que la présente ordonnance est exécutoire par provision sans caution et qu'il nous en sera référé en cas de difficulté.

POUR AVIS



LA BANQUE
MONDIALE

MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE CABINET

UNITE DE GESTION DU PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (PROCLIMAT)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE CHARGÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA COMPOSANTE 3 DANS LE BUREAU SATELLITE PAYSAGER DE OUESSO (Publication du 28 août 2024)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD), comprenant un prêt de 70 millions USD et un don de 12 millions USD du Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), pour un total de 82 millions USD, en vue de la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a également bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'Association Internationale de Développement (IDA). Le Projet s'étendra sur une durée de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds sera allouée au paiement des services du prestataire chargé de la mise en œuvre de la composante 3 dans le Bureau Satellite Paysager (BSP) de Ouessou.

2. Mandat

Le prestataire de service, responsable de la mise en œuvre de la composante 3 dans le Bureau Satellite Paysager (BSP) de Ouessou, aura pour mission d'identifier, d'évaluer, de financer, de mettre en œuvre, de suivre et d'accompagner les sous-projets proposés par les MPME, les coopératives et les groupements. Cette mission inclut également l'identification des besoins des ménages les plus vulnérables et la distribution des intrants nécessaires.

3. Commanditaire de la mission

Le Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR), à travers l'Unité de Gestion du Projet de Création

d'Activités Économiques Inclusives et Résilientes au Changement Climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés à soumettre leur candidature pour la fourniture des services liés à cette prestation.

4. Profil du prestataire

Le prestataire de service chargé de la mise en œuvre de la composante 3 dans le Bureau Satellite Paysager (BSP) de Ouessou devra répondre aux critères ci-après:

- **Profil organisationnel:** être une ONG locale spécialisée dans l'appui au développement, dotée des ressources, compétences et expériences dans des domaines tels que l'agronomie, l'agroécologie, l'agroéconomie, la zootechnie, les sciences vétérinaires, la sociologie, et la gestion des ressources naturelles. Le prestataire doit également justifier d'une expérience solide en matière de développement communautaire et/ou d'accompagnement (financier ou non financier) des bénéficiaires ou des populations cibles;
- **Expertise en approche participative:** avoir une expérience significative en approche participative, incluant la gestion dynamique des groupes, en particulier avec les groupes vulnérables tels que les femmes, les populations autochtones, et les ex-combattants;
- **Expérience locale:** justifier d'une expérience avérée dans la zone d'action proposée, démontrant une connaissance approfondie des réalités locales et des défis spécifiques à la région;
- **Expérience avec des bailleurs de fonds:** avoir déjà travaillé sur un projet financé par la Banque mondiale ou d'autres bailleurs de fonds internationaux serait un atout majeur;
- **Réalisations similaires:** avoir mené avec succès au moins une

mission similaire à celle proposée, avec des résultats tangibles et vérifiables;

• **Soutien aux MPME et coopératives:** Avoir une expérience démontrée dans le soutien aux MPME, aux coopératives, aux groupements de producteurs, et dans le développement des chaînes de valeur en République du Congo ou dans la région;

• **Connaissance de la zone:** posséder une parfaite connaissance de la zone de mise en œuvre du projet, assurant ainsi une intervention efficace et contextuellement adaptée.

N. B: Seules les missions approuvées et attestées seront prises en compte lors de l'évaluation des candidatures.

5. Dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent inclure les éléments suivants : un document attestant de l'existence juridique de l'organisation, une preuve de qualification et/ou d'expérience pertinente dans la réalisation de missions similaires, ainsi que des références d'anciens bénéficiaires des services.

6. Processus de sélection

La sélection du prestataire sera effectuée conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI), version de septembre 2023. La méthode de sélection retenue est celle de la sélection basée sur la qualité et le coût.

Les prestataires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et consulter les termes de référence (TDRs) de l'activité en envoyant un e-mail à l'adresse suivante: proclimatcongo@gmail.com, ou en se rendant à l'adresse indiquée ci-dessous, aux heures d'ouverture des bureaux, **du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00.**

Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique, situé à l'Impasse du Croisement du Groupe Scolaire Remo et de l'Avenue Maréchal Lyautey, Résidence Ex Air Afrique, Brazzaville. Email: proclimatcongo@gmail.com. Tél.: +242 06 696 16 10.

7. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés à l'adresse e-mail suivante: proclimatcongo@gmail.com, **au plus tard le 12 septembre 2024 à 14h00.** Veuillez indiquer en objet de l'e-mail le titre de l'AMI. Les dossiers soumis après la date limite ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 26 août 2024

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU.

ELECTIONS A LA FECOHAND

Duel confirmé entre les listes!

Les électeurs choisiront entre la liste conduite par le président sortant, Ayesa Ndinga Yengué, et celle dirigée par Avicenne Nzikou, pour le renouvellement du Comité exécutif de la Fédération congolaise de handball (FECOHAND) prévu le samedi 14 septembre prochain. C'est ce qu'a annoncé la Commission électorale indépendante, le dimanche 1^{er} septembre dernier au siège fédéral.

Il n'y avait que deux têtes de liste ayant officiellement fait acte de candidature à la faveur de la période du dépôt des dossiers ouverte le 23 et close le 25 août 2024. Ce sont, au final, les listes des deux candidats à la présidence de l'instance dirigeante du handball congolais qui ont été validées par la Commission électorale indépendante, alors qu'on a fait courir pendant quelques jours la rumeur d'invalidation d'une liste. «Elles répondent aux critères de la circulaire ministérielle et aux statuts de la FECOHAND. Elles ont été agréées par la Direction générale des sports et le Comité national olympique et sportif congolais» avant publication, a déclaré Brice Merlin Lepébé, président de cette Commission.

Quant au corps électoral, il est composé de 26 électeurs. Brazzaville s'y taille la part du lion avec 16 délégués,



Ayessa Ndinga Yengué

dont 15 issus des clubs (AS Otohô, Avenir du rail, BMC, Caïman, CARA, CF JSO, DGSP, Diables-Noirs, Etoile du Congo, Grain de sel, HC Kali, Inter Club, Pétro-Sport Orange, Tsongolaise, US Renaissance) et un délégué de la Ligue. Pointe-Noire n'en compte que 5, dont 4 pour les clubs (Banko Sport, Munisport, NHA Sport et Patronage); la Bouenza 3, dont 2 voix des clubs (Pro Sport et



Avicenne Nzikou

Tout-Puissant) et la Cuvette 2, dont un pour l'unique club, 12 Indomptables.

Avec la publication des listes de candidatures et du corps électoral, la voie est désormais toute dégagée pour le Congrès électif prévu le 14 septembre prochain. Laissons les urnes trancher. Mais avant, place à la poursuite de la campagne de séduction des électeurs.

G.-S.M.

FECOFOOT

A la recherche des voies pour relancer les compétitions locales

A l'occasion de sa réunion, samedi 31 août 2024 à Brazzaville, le Comité exécutif de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) a examiné plusieurs questions liées à la vie du football national. Entre autres, la situation de la fermeture des stades par le ministère en charge des sports. Le football local est à l'arrêt depuis plus de trois mois à cause de la décision d'interdiction de l'utilisation des infrastructures prise unilatéralement par la tutelle avant les quarts de finale de la Coupe du Congo. Ainsi, la saison sportive 2023-2024 s'est terminée en queue de poisson. Cette situation perdure et a un impact sur l'ouverture de la saison 2024-2025. Les membres du Comité exécutif n'entendent pas croiser les bras. De ce fait, ils ont «décidé de la poursuite des discussions avec le ministère en charge des Sports, conformément à la demande de la FIFA», précise le communiqué publié à l'issue de leur réunion.

Les membres du Comité exécutif ont ensuite passé en revue le calendrier des différentes



Le Comité exécutif en conclave samedi dernier

compétitions internationales auxquelles le football congolais est engagé. A ce sujet, ils ont «formulé des orientations destinées aux différents staffs techniques» pour la réussite des différentes équipes.

Concernant le championnat national féminin, cette compétition devrait se dérouler ce mois de septembre à Ignyé, renseigne leur communiqué. Evoquant les play-offs du championnat des moins de 17 ans, ils ont recommandé qu'ils se disputent

également à Ignyé.

Au cours de leur session, les membres du Comité exécutif ont pris connaissance des dispositions prises pour l'organisation à Brazzaville, du 9 au 13 septembre 2024, de l'atelier de la CAF sur l'Initiative pour des stades sécurisés. Ce stage de formation vise à réduire à zéro le nombre d'accidents mortels dans les stades.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

RETRO

AS Otohô au deuxième tour

L'AS Otohô est le dernier représentant congolais en compétition africaine. Le vice-champion du Congo a obtenu sa qualification pour le second tour de la Coupe de la Confédération CAF en remportant une double victoire contre les Équatoguinéens du FC 15 de Agosto (0-2 ; 2-1).

Lors du prochain tour, il affrontera les Mozambicains de Black Bulls. Le match aller se tiendra à Maputo le 14 septembre, tandis que le match retour aura lieu à Brazzaville le 22 septembre 2024.

ACTUALITE

Ça recommence pour les Diables-Rouges !

Les qualifications pour la CAN-Maroc 2025 ont débuté le 5 septembre pour les Diables-Rouges du Congo avec la réception du Sud-Soudan au Stade Président Alphonse Massamba-Débat. Ils se déplaceront ensuite à Kampala où ils seront reçus le 9 septembre 2024 par l'Ouganda.



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
CABINET

UNITE DE GESTION DU PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES
ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (PROCLIMAT)

AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE EN CHARGE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA COMPOSANTE 3 AU BUREAU SATELLITE PAYSAGER D'IGNIE (Publication du 28 août 2024)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD), comprenant un prêt de 70 millions USD et un don de 12 millions USD du Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), pour un total de 82 millions USD, en vue de la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a également bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'Association Internationale de Développement (IDA). Le Projet s'étendra sur une durée de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds servira à effectuer le paiement des services du Prestataire de Service en charge de la mise en œuvre de la composante 3 dans le Bureau satellite paysager (BSP) d'Ignyé.

2. Mandat

Le prestataire de service, responsable de la mise en œuvre de la composante 3 dans le Bureau Satellite Paysager (BSP) d'Ignyé, aura pour mission d'identifier, d'évaluer, de financer, de mettre en œuvre, de suivre et d'accompagner les sous-projets proposés par les MPME, les coopératives et les groupements. Cette mission inclut également l'identification des besoins des ménages les plus vulnérables et la distribution des intrants nécessaires.

3. Commanditaire de la mission

Le Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR), à travers l'Unité de Gestion du Projet de Création d'Activités Économiques Inclusives et Résilientes au

Changement Climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés à soumettre leur candidature pour la fourniture des services liés à cette prestation.

4. Profil du prestataire

Le prestataire de service chargé de la mise en œuvre de la composante 3 dans le Bureau satellite paysager (BSP) d'Ignyé devra répondre aux critères ci-après:

- **Profil organisationnel:** être une ONG locale spécialisée dans l'appui au développement, dotée des ressources, compétences et expériences dans des domaines tels que l'agronomie, l'agroécologie, l'agroéconomie, la zootechnie, les sciences vétérinaires, la sociologie, et la gestion des ressources naturelles. Le prestataire doit également justifier d'une expérience solide en matière de développement communautaire et/ou d'accompagnement (financier ou non financier) des bénéficiaires ou des populations cibles;
- **Expertise en approche participative:** avoir une expérience significative en approche participative, incluant la gestion dynamique des groupes, en particulier avec les groupes vulnérables tels que les femmes, les populations autochtones, et les ex-combattants;
- **Expérience locale:** justifier d'une expérience avérée dans la zone d'action proposée, démontrant une connaissance approfondie des réalités locales et des défis spécifiques à la région;
- **Expérience avec des bailleurs de fonds:** avoir déjà travaillé sur un projet financé par la Banque mondiale ou d'autres bailleurs de fonds internationaux serait un atout majeur;
- **Réalisations similaires:** avoir mené avec succès au moins une mission similaire à celle proposée, avec des résultats tangibles et vérifiables;
- **Soutien aux MPME et coopératives:** Avoir une expérience

démontrée dans le soutien aux MPME, aux coopératives, aux groupements de producteurs, et dans le développement des chaînes de valeur en République du Congo ou dans la région ;

- **Connaissance de la zone:** posséder une parfaite connaissance de la zone de mise en œuvre du projet, assurant ainsi une intervention efficace et contextuellement adaptée.

N. B: Seules les missions approuvées et attestées seront prises en compte lors de l'évaluation des candidatures.

5. Dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent inclure les éléments suivants : un document attestant de l'existence juridique de l'organisation, une preuve de qualification et/ou d'expérience pertinente dans la réalisation de missions similaires, ainsi que des références d'anciens bénéficiaires des services.

6. Processus de sélection

La sélection du prestataire sera effectuée conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI), version de septembre 2023. La méthode de sélection retenue est celle de la sélection basée sur la qualité et le coût.

Les prestataires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et consulter les termes de référence (TDRs) de l'activité en envoyant un e-mail à l'adresse suivante: proclimatcongo@gmail.com, ou en se rendant à l'adresse indiquée ci-dessous, aux heures d'ouverture des bureaux, **du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00.**

Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique, situé à l'Impasse du Croisement du Groupe Scolaire Remo et de l'Avenue Maréchal Lyautey, Résidence Ex Air Afrique, Brazzaville. Email: proclimatcongo@gmail.com. Tél.: +242 06 696 16 10.

7. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés à l'adresse e-mail suivante: proclimatcongo@gmail.com, **au plus tard le 12 septembre 2024 à 14h00.** Veuillez indiquer en objet de l'e-mail le titre de l'AMI. Les dossiers soumis après la date limite ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 27 août 2024

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU.